



Performances économiques et financières des entreprises des DOM entre 2002 et 2010



Remerciements

Les Instituts d'émission remercient l'ensemble des acteurs rencontrés à Paris et dans les DOM pour leur disponibilité et les nombreuses données qu'ils leur ont fournies pour la réalisation de cette étude.

Les auteurs tiennent notamment à remercier l'équipe de l'Observatoire des établissements de crédit de l'IEDOM et celle de l'Observatoire des entreprises de la Banque de France. Leurs remerciements vont tout particulièrement à Marie-Claude Dispagne et Pierre-Yves Le Bihan (Observatoire des établissements de crédit de l'IEDOM) ainsi qu'à Cécile Golfier (Observatoire des entreprises de la Banque de France). Ils remercient également Matthieu Morando et David Lauret (Service Etudes, agence IEDOM de La Réunion).



Performances économiques et financières des entreprises des DOM entre 2002 et 2010

Avertissement

Les analyses et conclusions de ce document sont formulées sous la seule responsabilité de ses auteurs. Elles ne reflètent pas nécessairement le point de vue des Instituts d'émission.



RÉSUMÉ COURT

Cette étude est fondée sur l'exploitation sur la période 2002-2010 des données du Fichier Bancaire d'Entreprises (FIBEN) pour chacun des quatre DOM « historiques » (Martinique, Guadeloupe, Guyane, La Réunion) – les données relatives à Mayotte étant trop fragiles. Elle est donc inédite dans la mesure où elle permet d'analyser la façon dont les entreprises des DOM ont traversé la crise jusqu'en 2010. Elle rend également compte de tendances plus structurelles dans la comparaison des trajectoires DOM et métropole. Ses résultats, résumés ci-dessous, doivent toutefois être interprétés avec prudence, compte tenu de la spécificité de l'échantillon et des retraitements effectués.

Malgré les contraintes spécifiques qui caractérisent leur environnement, on observe un réel dynamisme au sein du tissu économique domien caractérisé par des taux de création et de pérennité élevés. Sur la période de forte croissance avant la crise de 2008, les entreprises de l'échantillon sont relativement performantes par rapport aux entreprises métropolitaines. Sur l'ensemble de la période, les entreprises de l'échantillon font preuve d'une certaine résilience, même si elles ont subi dans les quatre DOM, à l'instar des entreprises métropolitaines, les conséquences de la crise économique auxquelles se sont ajoutées les crises sociales de 2009 aux Antilles.

Les entreprises de l'échantillon ont par ailleurs été globalement plus rentables que leurs homologues de métropole. Les marges sont plus élevées, en partie du fait de la part des entreprises filiales de groupes – dotées de capacités de négociations plus importantes. Par ailleurs, hors Guyane, les entreprises ont ajusté leurs effectifs à partir de 2009 (2010 à la Martinique). On observe parallèlement un redressement des taux de marge en 2010, sauf à La Réunion. Cependant, le rendement de la main-d'œuvre des entreprises domiennes reste globalement inférieur à celui constaté en moyenne en métropole (à l'exception notable de la Guyane).

L'étude qui retrace également un certain nombre de spécificités, comme l'importance des délais de règlement – clients et fournisseurs – et celle des besoins en fonds de roulement, a vocation à être actualisée et à faire l'objet de compléments et d'une déclinaison géographique.



SYNTHÈSE

Les départements d'outre-mer ont connu depuis 2008, un ralentissement de la conjoncture accentué par des contextes locaux porteurs d'incertitudes pour les acteurs économiques. Les économies domiennes peinent à retrouver de nouveaux relais de croissance efficaces. Le manque de lisibilité concernant les perspectives économiques locales et les tensions entourant la crise de la dette en Europe, conjuguées aux crises sociales qu'ont connues les Antilles au premier trimestre 2009, ont pesé sur la confiance des entreprises. Incertitude et prudence ont affecté l'investissement au cours des trois dernières années.

Pourtant, malgré les contraintes spécifiques qui caractérisent leur environnement, les entreprises domiennes ont fait preuve d'un réel dynamisme entre 2002 et 2010 par rapport à la moyenne des régions françaises. De plus, l'analyse des ratios d'activité, de rentabilité et d'endettement met en évidence des différences moins marquées qu'attendues étant données les contraintes inhérentes aux contextes dans lesquels évoluent ces entreprises.

Les études qui ont été menées auparavant sur les entreprises domiennes se sont focalisées soit sur une géographie (c'est le cas par exemple des études CEROM portant sur La Réunion et la Martinique), soit sur une approche ensemble DOM versus « métropole ». Fondée sur l'exploitation sur longue période des données de la « Centrale des bilans FIBEN¹ » relatives aux entreprises des DOM, cette étude est donc inédite dans la mesure où elle livre une analyse complète et comparative sur les quatre DOM « historiques » (Martinique, Guadeloupe, Guyane, La Réunion) - les données relatives à Mayotte n'étant pas suffisamment nombreuses ni de qualité suffisante pour permettre une analyse.

L'analyse des indicateurs et ratios de performance économique et financière montre que les entreprises sont relativement performantes même si elles ont subi dans les quatre DOM, à l'instar des entreprises métropolitaines, les conséquences de la crise économique auxquelles se sont ajoutées celles des crises sociales de 2009 aux Antilles. En 2009, on observe dans les trois DOM insulaires (Martinique, Guadeloupe, La Réunion), un ralentissement de l'activité et une détérioration des taux de marge. En revanche, les entreprises guyanaises de l'échantillon semblent moins affectées par la (ou les) crise(s). En 2010, les résultats s'améliorent pour les entreprises antillaises tandis que la plupart des ratios caractéristiques des entreprises réunionnaises se stabilisent ou continuent à se détériorer. Globalement, la santé financière des entreprises domiennes de l'échantillon se maintient en 2009 et 2010. Ainsi, malgré une évolution plus erratique que celle constatée pour l'ensemble des entreprises françaises, les tendances observées dans les DOM s'inscrivent dans le cycle économique de la France.

Il est précisé que, pour les besoins de l'étude, des retraitements de données et des choix méthodologiques² ont été opérés afin notamment de permettre une analyse des résultats centrée sur les évolutions et non pas sur les niveaux. Les résultats de cette étude doivent donc être interprétés avec prudence.

1- Principaux constats relatifs à l'activité

Entre 2002 et 2010, les évolutions du chiffre d'affaires et de la valeur ajoutée des entreprises des DOM sont plus erratiques que celles observées pour les entreprises de la France métropolitaine, signe d'une plus grande sensibilité aux chocs conjoncturels auxquels sont confrontées ces économies. Ce constat vaut plus généralement pour l'ensemble des ratios d'activité et financiers. Ces deux indicateurs (chiffre d'affaires et valeur ajoutée) suivent une tendance similaire à la Martinique, à la Guadeloupe et à La Réunion, mais leurs évolutions diffèrent radicalement en Guyane. Même si on y observe un ralentissement de l'activité en 2008 et en 2010, le chiffre d'affaires et la valeur ajoutée des entreprises guyanaises n'ont pas diminué en 2009 comme cela a été le cas pour les trois DOM insulaires. En 2010, une reprise de l'activité est observée à la Martinique et à la Guadeloupe alors que celle des entreprises réunionnaises a tendance à stagner.

Malgré l'augmentation observée sur la période, le rendement de la main-d'œuvre des entreprises domiennes de l'échantillon reste globalement inférieur à celui constaté en moyenne en métropole, à l'exception notable de la Guyane.

La répartition du revenu global³ présente quelques différences entre les géographies. Ces différences sont à mettre en parallèle avec les effets différenciés, selon les DOM, des politiques de distribution de dividendes des groupes et des mesures fiscales (allègement des charges sociales, réduction de la TVA, défiscalisation en faveur de l'investissement productif, etc.).

¹ FIBEN = Fichier Bancaire des Entreprises de la Banque de France.

Les données outre-mer sont recensées par les différentes agences IEDOM pour le compte de la Banque de France et concerne un champ restreint d'entreprises (cf. Annexe 1 - § 2 - Les sources de données).

² Tous les retraitements et choix méthodologiques sont présentés en détail dans l'Annexe 1.

³ La notion de revenu global se rapproche de celle de la valeur ajoutée (cf. Annexe 5).



2- Principaux constats relatifs à la rentabilité

Sur la période considérée, les taux de marge dégagés par les entreprises de l'échantillon étudié sont globalement supérieurs à la moyenne nationale. Ce constat doit tenir compte du fait que le tissu d'entreprises est constitué d'une part plus élevée qu'en métropole de filiales de groupes, notamment à la Martinique et à La Réunion, et que nombre de ces groupes se trouvent dans une situation de marché oligopolistique. En revanche, le profil des taux de marge domiens est plus heurté que celui de métropole.

Les taux de marge domiens baissent en 2009, sauf en Guyane, avant d'augmenter de nouveau en 2010 aux Antilles, contrairement à La Réunion où ils continuent à baisser. La baisse du taux de marge en 2009 s'accompagne d'une réduction des effectifs employés à la Guadeloupe et à La Réunion, réduction qui se poursuivra en 2010, notamment à la Martinique. On observe parallèlement un redressement des taux de marge en 2010, sauf à La Réunion. En Guyane, seul un ralentissement de la progression des effectifs est observé entre 2008 et 2010.

On note une stabilité relative de la rentabilité économique et de la rentabilité financière sur la période 2002-2007 pour l'ensemble des géographies avant la dégradation constatée en 2008 et 2009 (excepté en Guyane), et l'amélioration observée aux Antilles en 2010 et ce, à l'instar de la métropole. Les entreprises réunionnaises voient leur rentabilité chuter à partir de 2008 et, contrairement aux autres géographies, aucun redressement n'est observé en 2010. La Guyane se distingue encore une fois avec une rentabilité économique et une rentabilité financière supérieures à celles des autres DOM et qui se maintiennent malgré les crises.

3- Principaux constats relatifs au cycle d'exploitation et au besoin en fonds de roulement

Les délais nets de règlements fournisseurs sont structurellement supérieurs à ceux enregistrés en métropole, la Martinique faisant exception. Il en va de même pour les délais de règlement clients mais si ces derniers sont inférieurs au délai légal à la Martinique et à La Réunion, ils sont nettement supérieurs en Guyane et à la Guadeloupe. Le besoin en fonds de roulement d'exploitation, correspondant au montant des capitaux mobilisés dans le cycle d'exploitation, est fortement impacté par le poids de stocks. Conséquence directe des contraintes liées à l'approvisionnement, les besoins en fonds de roulement d'exploitation sont plus élevés pour les entreprises de l'échantillon. Le poids des stocks est particulièrement élevé pour les entreprises guyanaises, sans doute du fait de l'enclavement de leur marché local et d'une accessibilité moindre en termes de transports maritime et aérien.

4- Principaux constats sur l'endettement financier

En lien avec le poids des filiales dans ces économies, l'endettement financier (hors holdings et sièges sociaux) des entreprises de l'échantillon se maintient même après le ralentissement de l'activité observé après 2008 et ce, quelle que soit la géographie. En revanche, chaque département se singularise par un comportement d'endettement de ses entreprises et des recours aux différentes sources de financement très différents. De plus, on constate que les entreprises de l'échantillon empruntent à des taux différents selon leur géographie d'implantation. On observe néanmoins une convergence des taux en fin de période.

Sur l'ensemble de la période, la Guyane se distingue. On constate une baisse continue du coût apparent de l'endettement en Guyane, initiée en 2005 et avec une baisse significative entre 2005 et 2006, conséquence d'une plus grande implantation des établissements bancaires et donc d'une plus grande concurrence dans cette géographie.

Notons qu'en raison de l'exclusion des holdings et sièges sociaux de l'échantillon, le niveau de l'endettement financier outre-mer est minoré dans l'étude.



Sommaire

INTRODUCTION	8
I - SPÉCIFICITÉS DES ENTREPRISES DOMIENNES.....	9
1- Les spécificités de l'environnement des entreprises domiennes	9
1-1 Des contraintes spécifiques aux territoires des DOM	9
1-2 Les principales mesures mises en place par l'État pour atténuer ces contraintes.....	9
2- Les spécificités du tissu d'entreprises domien	11
2-1 Une répartition par secteur d'activité et tranche d'effectifs comparable à celle de la métropole.....	11
2-2 Des taux de création d'entreprises et de pérennité élevés	12
II - ANALYSE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE DES ENTREPRISES DOMIENNES ...	17
1- L'activité économique outre-mer.....	17
1-1 Chiffre d'affaires et valeur ajoutée	17
1-2 Rendement de la main-d'œuvre	19
1-3 Répartition du revenu global.....	19
1-4 Principaux constats relatifs à l'activité économique outre-mer.....	20
2 - La rentabilité outre-mer	20
2-1 Taux de marge.....	20
2-2 Rentabilité économique et financière	24
2-3 Principaux constats relatifs à la rentabilité outre-mer	25
3 - Les besoins en fonds de roulement outre-mer	26
3-1 Faits stylisés	26
3-2 Besoins en fonds de roulement d'exploitation sectoriels	28
3-3 Principaux constats relatifs au cycle d'exploitation et au besoin en fonds de roulement outre-mer	31
4- L'investissement et l'autofinancement en Outre-mer	31
4-1 Taux d'investissement.....	31
4-2 Taux d'autofinancement.....	31
5- La solvabilité et la structure financière outre-mer	32
5-1 Un endettement financier outre-mer qui se maintient malgré les crises	32
5-2 Les caractéristiques de l'endettement outre-mer	34
5-3 Principaux constats sur l'endettement outre-mer	36



CONCLUSION	37
ANNEXES	38
ANNEXE 1 - Précisions méthodologiques.....	38
ANNEXE 2 - L'échantillon final et ses spécificités.....	43
ANNEXE 3 - Présentation du tissu économique outre-mer	46
ANNEXE 5 - Principaux ratios utilisés.....	47
ANNEXE 5 - Lexique des principales notions utilisées	48
ANNEXE 6 - Références.....	50
ANNEXE 7 - Personnes rencontrées.....	51

Encadrés

Encadré 1 - Des taux de défaillance à un an par cote inférieurs aux niveaux nationaux	14
Encadré 2 - Les études déjà publiées sur les entreprises des DOM	15
Encadré 3 - Indicateur du climat des affaires et valeur ajoutée	18
Encadré 4 - L'activité économique outre-mer - Focus sectoriel	18
Encadré 5 - Le mouvement social au sein du système bancaire antillo-guyanais de 2004	22
Encadré 6 - Le collectif des organisations syndicales, politiques et associatives de La Réunion	22
Encadré 7 - Les effectifs employés constituent-ils une variable d'ajustement après la (ou les) crise(s) ?	23
Encadré 8 - La rentabilité outre-mer - Focus sectoriel	24
Encadré 9 - L'effet de levier.....	26
Encadré 10 - Le crédit interentreprises dans les DOM	28



INTRODUCTION

Un certain nombre d'études sur les entreprises domiennes ont été publiées au cours de la dernière décennie. En particulier, dans le cadre du partenariat CEROM, deux études croisant plusieurs sources (données INSEE et IEDOM) ont été réalisées et publiées en 2007 et 2011 respectivement sur les entreprises martiniquaises et réunionnaises. Par ailleurs, une étude AFD publiée en 2011 a porté sur l'ensemble des entreprises des DOM sur la période 2000-2007 sans distinction des différentes géographies. La sévérité de la crise économique mondiale justifiait que l'on prolonge et complète ces analyses, en s'interrogeant sur l'empreinte de ce choc sur les entreprises des DOM.

Pour atteindre cet objectif, en se dotant de la capacité à faire des comparaisons inter DOM et entre DOM et métropole, l'analyse conduite ci-après prend appui sur les données de la « Centrale des bilans FIBEN⁴ » disponibles pour l'ensemble des départements d'outre-mer. Par ailleurs, des retraitements de données et des choix méthodologiques⁵ ont été opérés afin notamment de permettre une analyse des résultats centrée sur les évolutions et non pas sur les niveaux. L'analyse est ainsi abordée sous un angle « macro » et s'inspire de la méthodologie utilisée par la Banque de France, tout en s'écartant sur certains aspects, étant donné les contraintes de taille et de représentativité de l'échantillon domien. Les résultats de cette étude doivent donc être interprétés avec prudence.

L'analyse porte donc sur les quatre⁶ DOM « historiques (Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion) et se fonde sur un échantillon significatif d'entreprises (17 675 bilans et 3 735 entreprises inégalement réparties selon les géographies sur la période 2002-2010).

Après avoir décrit dans un premier temps les spécificités des entreprises domiennes, la présente étude s'attachera dans un second temps à évaluer leurs performances économiques et financières de 2002 à 2010, en examinant successivement les données relatives à :

- l'activité (chiffre d'affaires, valeur ajoutée, rendement de la main-d'œuvre...) ;
- la répartition du revenu global ;
- la structure d'exploitation (délais de règlement des clients, aux fournisseurs, poids des stocks, poids du besoin en fonds de roulement d'exploitation, les ratios de rentabilité économique et financière) ;
- enfin, les ratios de solvabilité et d'autonomie financière (taux d'endettement, coût apparent de l'endettement...).

⁴ FIBEN = Fichier Bancaire des Entreprises de la Banque de France.

Les données outre-mer sont recensées par les différentes agences IEDOM pour le compte de la Banque de France et concerne un champ restreint d'entreprises (cf. Annexe 1 - § 2 - Les sources de données).

⁵ Tous les retraitements et choix méthodologiques sont présentés en détail dans l'Annexe 1.

⁶ Les données relatives à Mayotte ne pouvant pas être exploitées pour des raisons de représentativité de l'échantillon des données.



I - SPÉCIFICITÉS DES ENTREPRISES DOMIENNES

1- Les spécificités de l'environnement des entreprises domiennes

1-1 Des contraintes spécifiques aux territoires des DOM

Les entreprises installées dans les DOM sont soumises à un environnement spécifique. Les contraintes auxquelles sont confrontées les entreprises des DOM ont fait l'objet de développements par ailleurs⁷. Il n'est cependant pas inutile de les présenter ici brièvement :

- Une accessibilité réduite

A la distance qui sépare les DOM de la France hexagonale, et aux coûts associés en matière de transports maritimes et aériens, il convient d'ajouter les contraintes logistiques liées à l'insularité et la longueur des délais qui impose aux entreprises des DOM un niveau de stocks plus élevé qu'à leurs homologues métropolitains. Paradoxalement, les coûts de transport élevés agissent comme une protection pour l'entreprise productrice à destination du marché local, mais également comme un handicap pour les productions destinées à l'exportation. Cette fragmentation des marchés est accentuée par la fiscalité s'appliquant différemment aux produits locaux et aux produits importés.

- L'étroitesse des marchés locaux et un environnement régional peu porteur

A la fragmentation des marchés s'ajoutent l'étroitesse des marchés locaux et une accessibilité difficile aux marchés des pays environnants. Les niveaux de vie, inférieurs de plus d'un tiers à ceux de la métropole rendent le marché local peu porteur et limitent le développement de la taille des entreprises domiennes, et donc l'amélioration de la productivité et l'essor de l'innovation. Le développement d'une industrie d'import-substitution semble avoir atteint ses limites.

La solution au problème de l'étroitesse des marchés locaux (l'exportation vers des marchés extérieurs) est rendue difficile par le fait que les zones géographiques dans lesquelles sont situées ces économies sont composés de pays souvent à bas revenus, protectionnistes et déjà engagés dans des processus d'intégration régionale avec les pays de la région (organisations caribéennes⁸, organisations d'Afrique Australe et orientale etc.)

- Dans certains métiers, des coûts de recrutement plus élevés

La fragmentation des marchés s'applique également au marché de l'emploi. Malgré la diversification des filières de formation dans l'enseignement secondaire et supérieur, l'éventail des formations proposées par les établissements de formation locaux (universités, lycées, chambres consulaires, etc.) est moins étendu que celui dont on dispose en France métropolitaine. De plus, dans certains métiers nécessitant une technicité particulièrement difficile à trouver sur place (techniciens ou ingénieurs), le recrutement engendre un coût marginal plus élevé que dans l'Hexagone, d'autant que, comme le montrent les résultats d'une enquête récente menée par l'INED, une forte proportion des actifs qualifiés « migrent » vers la France métropolitaine et plus le niveau de qualification est élevé, plus forte est la part des migrants durables⁹.

- Une plus grande sensibilité aux chocs

L'insularité, la position géographique (zone sismique et/ou cyclonique) ainsi que la petite taille des géographies en font des économies plus vulnérables aux chocs naturels et économiques.

1-2 Les principales mesures mises en place par l'État pour atténuer ces contraintes

Pour compenser les handicaps des entreprises domiennes, des mesures d'aides à l'investissement ont été mises en place tant au niveau européen que national dans le cadre des lois de programme pour l'Outre-mer (exonération de charges sociales pour favoriser l'emploi, mesures de défiscalisation pour favoriser l'investissement, abattement d'impôts sur les sociétés, octroi de mer, aides à l'agriculture, à la formation, TVA non perçue récupérable, aides à l'exportation).

⁷ Ces contraintes sont explicitées dans l'étude de l'AFD « Une entreprise dans un DOM cela change-t-il la donne ? », 2011.

⁸ Cf. « Les échanges extérieurs des Départements Français d'Amérique », Les notes de l'Institut, IEDOM-IEOM, 2011.

⁹ Cf. « Insertion professionnelle des jeunes ultramarins : DOM ou métropole ? », INED, Population-F, 66 (3-4), 2011, 555-600.



1-2-1 Les aides à l'investissement

- La défiscalisation des investissements productifs

La défiscalisation permet aux entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés ou aux contribuables soumis à l'impôt sur le revenu de bénéficier d'un avantage fiscal égal à un pourcentage des investissements productifs neufs qu'ils réalisent dans certains secteurs économiques en outre-mer. Elle a pour objectif de stimuler l'offre en palliant en partie les surcoûts auxquels doit faire face une entreprise ultramarine en termes d'investissement. Elle abaisse donc le coût du capital et par conséquent le seuil de rentabilité des investissements. Elle ne s'applique que dans les DOM.

- La TVA non perçue récupérable

Mise en place uniquement à la Guadeloupe, Martinique et à La Réunion¹⁰, et destinée au départ à compenser les surcoûts liés au transport, la TVA non perçue récupérable a été modifiée en 2009 et a maintenant pour objectif de soutenir l'investissement. Il s'agit pour les établissements important des biens d'investissement neufs exonérés de TVA, d'augmenter le droit à déduction de la TVA du montant de la TVA non payée sur ces biens. Elle s'apparente plus à une subvention : la TVA qui aurait dû être payée est récupérée.

1-2-2 Les aides à la production

L'objectif est de compenser les surcoûts de production afin d'améliorer la compétitivité des entreprises domiennes.

- Les aménagements de l'impôt sur le revenu et sur les sociétés

Toutes les entreprises bénéficient :

- d'un abattement de l'impôt sur le revenu de 30 % plafonné à 5 100 € pour la Guadeloupe, Martinique et La Réunion, de 40 % plafonné à 6 700 € pour la Guyane ;
- d'un abattement d'un tiers des résultats imposables au titre de l'impôt sur les sociétés. A noter que cet abattement a été supprimé le 25 août 2011 dans le cadre du plan destiné à maîtriser les finances publiques.

- La réduction du taux de TVA

« La taxe sur la valeur ajoutée (TVA) est applicable dans les départements de la Guadeloupe, de la Martinique et de La Réunion dans les mêmes conditions que sur le territoire métropolitain. Ces départements bénéficient de mesures d'allègement consistant dans l'application de taux particuliers de la TVA et de régimes d'exonération » (article 294-1 du code général des impôts). Le taux normal est de 8,5 % (contre 19,6 % en métropole), et le taux réduit est de 2,1 % (contre 5,5 %). Certains produits sont exonérés de TVA à la vente ou à l'importation (ou pour les deux) : les matières premières, les produits pétroliers, les transports maritimes...

1-2-3 Les aides à l'emploi : les exonérations des charges sociales

Les exonérations de charges sociales, qui s'ajoutent au dispositif Fillon qui vise essentiellement les bas salaires sur l'ensemble du territoire, ont pour objectif de baisser le coût du travail. Le dispositif est différencié en fonction des secteurs (jugés prioritaires) et il consiste en une exonération dégressive des charges patronales en fonction du montant des salaires. Une exonération totale est appliquée sur les salaires ne dépassant pas 1,4 SMIC, puis décroît jusqu'à s'annuler pour des salaires de plus de 3,8 SMIC. Un allègement supplémentaire est prévu pour les entreprises de moins de 11 salariés.

Ce régime représente le premier outil d'aide aux entreprises domiennes en termes de dépense budgétaire et de nombre de salariés concernés.

1-2-4 Les aides à l'activité locale : l'octroi de mer dans les quatre DOM

L'octroi de mer, taxe qui s'applique aux produits importés et aux produits locaux, poursuit un double objectif : il s'agit d'une part de protéger la production locale de la concurrence extérieure en créant une distorsion fiscale, et d'autre part d'assurer une recette budgétaire essentielle aux collectivités locales. Afin de la rendre plus conforme avec le principe de non discrimination contenu dans l'Acte unique européen de 1986, l'octroi de mer a été transformé en 1993 d'un droit de douane à une taxe différenciée selon les productions locales et les importations et selon les produits. Les conseils régionaux sont responsables de cette taxation en fixant les listes de produits. Sous certaines conditions, des intrants ou des biens d'investissements peuvent en être exonérés. Un dispositif fiscal provisoire, accordé pour la période 2004-2014, devra faire l'objet d'une renégociation prochaine entre la France et l'Union européenne.

¹⁰ En Guyane, la TVA n'est « provisoirement pas applicable » (article 294 du CGI).



Le régime 2004-2014 prévoit des différentiels de taux entre les importations et la production locale (sur un même produit), de l'ordre de 10, 20 ou 30 points de pourcentage selon les produits et ce, afin de compenser en partie les handicaps auxquels se heurtent les producteurs domiens (isolement, infrastructures insuffisantes, prix élevés des matières premières etc. générant des surcoûts structurels de production) et d'abaisser leurs charges, donc leurs prix, par rapport aux produits importés. La France est actuellement en train d'élaborer un argumentaire destiné à l'Union européenne visant à justifier le maintien d'un certain différentiel entre les taux portant sur les importations et ceux s'appliquant aux productions locales.

2- Les spécificités du tissu d'entreprises domien

Après avoir abordé les spécificités de l'environnement économique domien, cette section traitera des caractéristiques du tissu d'entreprises en termes de répartition par tranche d'effectif et par secteur, de dynamique de création, d'activité et de taux de pérennité. Il en ressort que malgré le contexte particulier dans lequel évoluent ces entreprises, les différences avec les entreprises métropolitaines sont moins marquées qu'attendu étant données les contraintes inhérentes aux contextes dans lesquels évoluent ces entreprises.

2-1 Une répartition par secteur d'activité et tranche d'effectifs comparable à celle de la métropole

La proportion d'établissements¹¹ de moins de dix salariés est sensiblement la même pour les quatre DOM « historiques » que pour la France¹² en 2010. Par contre, celle des établissements unipersonnels est plus élevée dans les DOM qu'en France (63 %), notamment à la Guadeloupe (82 %) et à la Martinique (78 %).

**Tableau 1 : Répartition (en %) des établissements
par tranche d'effectif dans les DOM et en France au 1^{er} janvier 2010**

	Établissements de 0 salarié	Établissements de moins de 1 à 10 salariés	Établissements de moins de 10 salariés	Établissements de 10 à 50 salariés	Établissements de 50 salariés et plus
Martinique	78,2	18,5	96,7	3,1	0,4
Guadeloupe	82,3	14,9	97,1	2,7	0,3
Guyane	73,2	22,4	95,6	4,3	0,5
La Réunion	68,9	26,2	95,1	4,7	0,6
France	63,1	30,2	94,4	5,5	1,1

Source : REE, Sirene

La répartition des établissements par secteurs d'activité fait apparaître plus de similitudes qu'attendu entre les DOM et la France (voir tableau 2). Les DOM comptent à peu près la même proportion d'établissements dans le secteur de l'industrie (la part la plus élevée revenant à La Guyane), mais en moyenne relativement plus d'établissements dans le secteur de la construction (notamment en Guyane), et dans les services hors « Commerce, transport, hôtellerie-restauration », notamment ceux regroupant les prestations d'information, communication, les activités financières et immobilières.

**Tableau 2 : Répartition (en %) des établissements par secteur d'activité
dans les DOM et en France au 1^{er} janvier 2010**

	Industrie	Construction	Commerce, transport, hébergement, restauration	Information, communication, activités financières et immobilières	Activités scientifiques et de soutien administratif	Administration, enseignement, santé	Autres services
Martinique	8,0	13,6	24,9	38,3	14,5	9,0	6,1
Guadeloupe	8,5	15,5	26,1	36,3	14,5	8,1	5,6
Guyane	11,7	17,1	26,4	33,6	14,6	6,6	4,5
La Réunion	9,2	12,9	28,2	31,2	12,3	12,7	5,7
France	7,6	12,4	32,6	19,6	16,0	11,8	6,9

Source : REE, Sirene

¹¹ L'INSEE retient comme unité d'observation l'établissement (unité de production géographiquement individualisée, juridiquement indépendante de l'entreprise).

¹² Statistiques de la France au sens de territoire économique (France, DOM compris).



Performances économiques et financières des entreprises des DOM entre 2002 et 2010

2-2 Des taux de création d'entreprises et de pérennité élevés

En moyenne sur la période 2002-2010, les DOM ont connu une progression des créations d'entreprises plus forte que la France sauf en 2009 où les créations augmentent de 75 % pour la France contre seulement 21,6 % à La Réunion, 17,8 % à la Guadeloupe, 10,8 % à la Martinique et 8,1 % en Guyane.

Par exemple, sur la période 2004-2008, le taux moyen de création d'entreprises par rapport à la population est plus élevé dans les DOM qu'en France : 205 créations d'entreprises pour 10 000 habitants en province contre 534 à la Guadeloupe, 243 en Guyane, 385 à la Martinique et 343 à La Réunion.

Entre 2008 et 2009, les créations d'entreprises, hors auto-entrepreneurs, pâtiennent des effets de la crise et diminuent de 21,5 % en France, une évolution similaire à celle observée dans les DOM (cf. tableau 3). Ce mouvement se retrouve dans toutes les régions françaises en 2009.

En 2010, on observe un regain d'activité dans la plupart des régions. La Réunion et la Guadeloupe font partie des régions où le nombre de créations hors auto-entreprises progresse le plus en 2010 (+7,5 % et +6,1 %, respectivement) ; *a contrario*, en Guyane et à la Martinique, il diminue.

**Tableau 3 : Evolution (en %) du nombre de création d'entreprises entre 2002 et 2010
dans les régions françaises**

Région	Taux de croissance annuel moyen 2002-2007	Evolution 2008/2007	Évolution hors-autoentrepreneurs 2009/2008	Évolution hors-autoentrepreneurs 2010/2009
La Réunion	7,6	6,4	-17,6	7,5
Guadeloupe	4,5	-9,5	-24,1	6,1
Martinique	7,6	5,4	-31,8	-3,2
Guyane	5,4	5,1	-11,0	-6,3
Alsace		-0,8	-22,4	-2,8
Aquitaine		1,5	-23,3	-0,9
Auvergne		7,5	-20,9	-2,0
Basse-Normandie		4,6	-25,5	-0,3
Bourgogne		0,6	-26,6	4,4
Bretagne		2,9	-24,9	0,9
Centre		3,9	-27,4	0,0
Champagne-Ardenne		6,7	-20,7	-6,1
Corse		-4,7	-21,1	-11,1
Franche-Comté		2,9	-27,0	3,7
Haute-Normandie		2,1	-25,2	-4,3
Île-de-France		3,8	-16,7	1,8
Languedoc-Roussillon		-1,9	-25,9	6,2
Limousin		-0,4	-21,4	2,2
Lorraine		2,1	-23,0	-4,9
Midi-Pyrénées		-1,1	-19,9	0,6
Nord - Pas-de-Calais		1,7	-20,6	2,4
Pays de la Loire		-1,5	-24,0	5,6
Picardie		5,4	-20,6	9,5
Poitou-Charentes		-1,8	-22,9	2,4
Provence-Alpes-Côte d'Azur		3,1	-21,9	-3,0
Rhône-Alpes		1,3	-22,1	4,3
Ensemble	7,4	1,8	-21,5	0,8

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, répertoire des entreprises et des établissements (Sirene).



Par ailleurs, les résultats de l'enquête SINE 2006 (Système d'information sur les nouvelles entreprises) de l'INSEE montrent que le taux de pérennité à trois ans des entreprises domiennes est globalement supérieur à celui qu'on observe pour la France : 66 % contre 67% à la Guadeloupe, 68% à la Martinique et 68,5% en Guyane.

Si on compare l'ensemble des régions françaises, les entreprises de La Réunion et de Picardie présentent les taux de pérennité les plus faibles (cf. tableau 5). Le taux de pérennité des entreprises a eu tendance à diminuer entre les deux enquêtes (2002 et 2006) à la Guadeloupe (-4 points) et en Guyane (-5 points). Il est resté stable à la Martinique et a augmenté à La Réunion (+2 points).

Tableau 4 : Taux de survie des entreprises (en %)

	Guadeloupe	Martinique	Guyane	La Réunion	DOM	France
Création en 2002						
Survie à 3 ans	67,6	66,6	63,5	56,8	63,6	67,0
Survie à 5 ans	57,9	55,8	53,8	45,5	53,3	53,0
Création en 2006						
Survie à 3 ans	63,1	53,3	64,3	55,5	59,1	62,3

Source : INSEE, enquête SINE

Dans les DOM, comme c'est le cas pour la plupart des régions métropolitaines, les taux de survie sont significativement supérieurs au taux de survie moyen dans le secteur de l'industrie et inférieurs dans les secteurs du commerce et des services, secteurs qui regroupent la plus grande part des établissements dans les DOM. Le taux de survie des entreprises domiennes est supérieur au taux de survie moyen de l'ensemble des secteurs dans le secteur de la construction (sauf en Guyane) ; c'est le cas pour seulement dix régions métropolitaines sur vingt-deux.

Tableau 5 : Taux de survie à 3 ans des entreprises créées en 2006 selon le secteur d'activité (en %)

	Ensemble	Industrie manufacturière, extractives et autres	Construction	Commerce et services	Action sociale
Alsace	67,3		79,8	64,4	63,7
Aquitaine	64,7	68,6	62,6	63,1	85,0
Auvergne	66,5	78,6	67,3	64,1	74,3
Bourgogne	68,6	75,9	74,4	64,8	77,9
Bretagne	71,6	63,9	71,7	70,9	84,4
Centre	67,8	71,5	68,7	66,3	76,1
Champagne-Ardenne	71,2	71,1	80,1	66,3	86,4
Corse	73,9	68,8	83,0	68,5	78,0
Franche-Comté	68,1	82,3	67,9	65,4	79,3
Île-de-France	62,5	59,2	52,7	64,0	80,4
Languedoc-Roussillon	65,1	55,2	63,6	64,7	82,3
Limousin	69,6	75,8	71,0	65,8	91,1
Lorraine	66,7	74,1	61,5	65,6	87,3
Midi-Pyrénées	68,8	75,3	66,7	67,7	80,7
Nord-Pas-de-Calais	63,3	55,3	70,0	61,4	75,1
Basse-Normandie	66,4	61,7	75,2	63,3	72,6
Haute-Normandie	63,3	50,3	61,8	63,6	83,1
Pays de la Loire	67,0	73,5	67,4	66,0	68,6
Picardie	60,6	62,0	59,1	59,3	79,8
Poitou-Charentes	69,6	65,0	76,0	66,2	81,8
Provence ACA	65,7	69,1	63,0	63,5	87,1
Rhône-Alpes	69,8	76,4	66,1	67,8	89,7
Guadeloupe	66,8	84,5	76,9	62,6	67,9
Guyane	68,5	73,3	64,4	66,6	88,5
Martinique	67,9	76,3	84,8	62,6	61,5
La Réunion	60,7	66,0	62,2	57,8	73,6
France	65,9	68,0	64,5	64,7	81,7

Champ : Entreprises créées au 1^{er} semestre 2006 et exerçant des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, enquête Sine 2006, interrogation 2009.



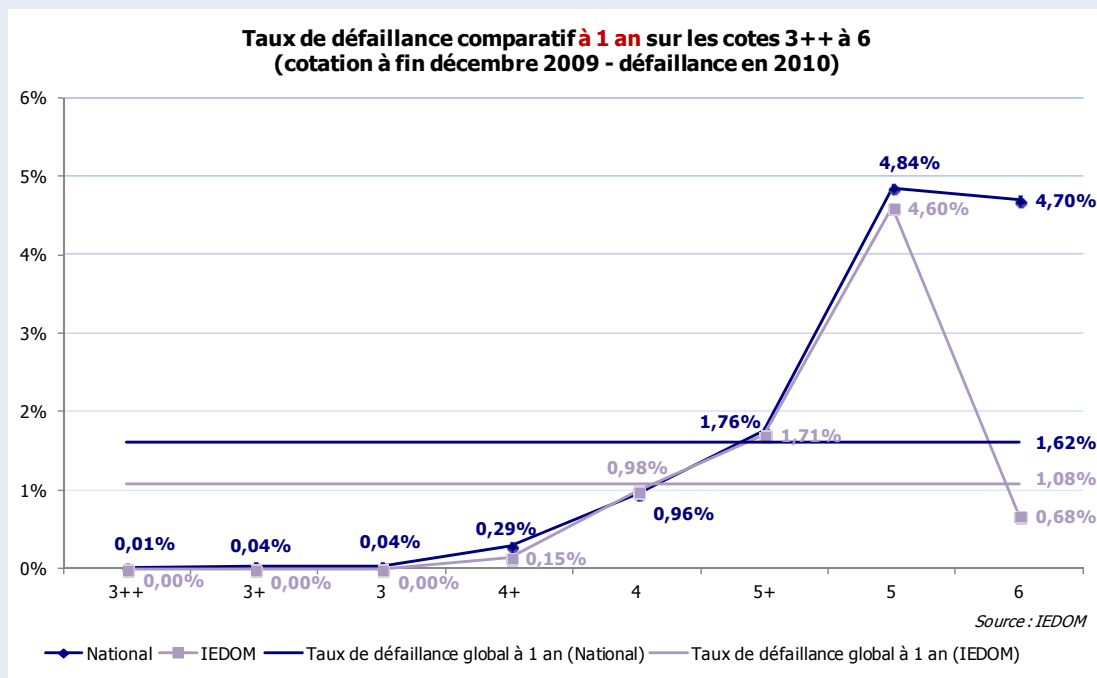
Performances économiques et financières des entreprises des DOM entre 2002 et 2010

En définitive, malgré les contraintes auxquelles sont confrontées les entreprises domiennes, les taux de création d'entreprises et de survie sont assez similaires à ceux observés pour les entreprises de l'Hexagone, à l'exception de La Réunion.

Encadré 1 Des taux de défaillance à un an par cote inférieurs aux niveaux nationaux

Pour l'année 2010, le taux de défaillance global à un an est inférieur dans les géographies domiennes comparé au taux global national (1,08 % contre 1,62 % pour la France entière).

Les taux de défaillance des entreprises cotées¹³ favorablement (3++, 3+, 3 et 4+) sont très faibles et inférieurs à ceux constatés pour les entreprises françaises dans leur ensemble. A partir des cotes 5+ et suivantes (5 et 6), les entreprises présentent des taux de défaillance supérieurs au taux de défaillance global observé pour l'ensemble des DOM ; ces derniers restent inférieurs à la moyenne nationale même si la crise sociale qui a affecté les économies des Départements Français d'Amérique (DFA) en 2009 a entraîné une augmentation des taux de défaillances des cotes 5 et 6 (qui sont passés de 0,02 % en 2009 à 4,6 % en 2010 pour les cotes 5, et de 0,06 % à 0,68 % pour les cotes 6) .



¹³ La cotation Banque de France et de l'IEDOM exprime de façon synthétique l'ensemble des informations économiques et financières recueillies sur une entreprise. Elle traduit une appréciation globale sur la capacité d'une entreprise à honorer ses engagements financiers à horizon de trois ans. 3++ signifie que la capacité de l'entreprise à honorer ses engagements financiers est jugée excellente, 3+ très forte, 3 forte, 4+ assez forte, 4 acceptable, 5+ assez faible, 5 faible, 6 très faible, etc.



Encadré 2 Les études déjà publiées sur les entreprises des DOM

Un certain nombre d'études sont parues au cours de la dernière décennie sur les entreprises des DOM. Deux études réalisées dans le cadre du partenariat CEROM portent sur les entreprises martiniquaises et réunionnaises, en croisant plusieurs sources (données INSEE et IEDOM...).

Les études CEROM

Grace au partenariat CEROM, deux études sur la Martinique et La Réunion ont été réalisées. En revanche, la Guadeloupe et la Guyane n'ont pas encore fait l'objet d'étude entreprises spécifique.

Les entreprises en Martinique 1993-2005 (CEROM, Juin 2007)

Cette étude a été réalisée sur la période 1993-2005 à partir des données de l'INSEE (la base FICUS essentiellement). La Martinique se distingue des autres DOM par la présence de groupes, issus d'entreprises familiales à l'origine. Fortement implantés régionalement, ces groupes ont adopté une stratégie de diversification sectorielle au cours de la décennie 1990. La grande majorité des TPE de 1 à 5 salariés sont domiciliées sur place. En revanche, dans les unités de plus de 50 salariés, plus d'un salarié sur 2 est sous le contrôle d'un centre de décision extérieur à la région. Entre 1994 et 2004, le nombre d'entreprises a doublé comme le chiffre d'affaires total.

Les principales observations de l'étude sont les suivantes :

- une productivité apparente du travail assez peu éloignée de la moyenne nationale ;
- une bonne rentabilité du capital, assortie d'une rentabilité d'exploitation qui se rapproche de la moyenne nationale ;
- une rentabilité financière supérieure à celle des entreprises de France métropolitaine. Globalement, les entreprises martiniquaises sont deux fois plus rentables financièrement que la moyenne française (28 % contre 13 % en métropole et 33 % en moyenne dans les DOM) ;
- un poids de l'endettement rapporté aux capitaux propres plus important qu'en métropole (439 % contre 275 % en France hexagonale).

Côté financement :

- les entreprises martiniquaises ont plus facilement recours aux concours bancaires de court terme, destinés principalement au financement de leur trésorerie, même si le financement à moyen ou long terme demeure prépondérant. Le coût du crédit aux entreprises est supérieur au référent national mais un différentiel qui se réduit sur le court terme ;
- globalement, la structure de la dette se caractérise également par un poids relativement important des dettes à court terme hors exploitation notamment celui de la dette sociale (l'utilisation des mécanismes de défiscalisation reporte sur des entités extérieures la charge du financement des investissements) ;
- l'endettement financier est en moyenne moindre comparé à la métropole mais demeure plus marqué dans le commerce automobile et le BTP que dans les autres secteurs ;
- le taux de créances douteuses brutes a été réduit de moitié sur la période mais reste élevé comparativement à la métropole.

Les entreprises à La Réunion 2000-2008 (CEROM, Avril 2011)

Le tissu des entreprises réunionnaises est composé en grande partie d'unités sans salarié ou de petite taille (moins de dix salariés), mais comporte aussi des entreprises de taille plus conséquente, dans les secteurs du commerce, de l'industrie ou de la construction : les 20 plus grandes entreprises de La Réunion concentrent ainsi 10 % environ de l'emploi salarié marchand.

Sur la période 2000-2008, les principaux constats de l'étude sont les suivants :

- la valeur ajoutée a augmenté plus rapidement que les effectifs salariés, avec un partage à part égale au bénéfice des salariés et des entrepreneurs ;
- l'investissement a fortement progressé à partir de 2005, porté par les secteurs de l'immobilier, des services aux entreprises, et du commerce ;
- le taux de marge a augmenté de 1,6 point, pour s'établir à 38,4 %. L'amélioration du taux de marge a été surtout sensible dans l'industrie et dans la construction, ainsi que dans certains secteurs des services (transports et immobilier) ;
- on observe une dispersion importante en matière d'endettement financier. Si l'équilibre financier est globalement bien maîtrisé, un quart des entreprises présente un taux d'endettement financier brut supérieur à 145 %, très supérieur au taux moyen de 82,6 % en 2008 ;
- le poids des stocks dans le chiffre d'affaires (CA) a encore progressé sur cette même période, pour s'établir à 52,5 jours de CA (17 de plus qu'au niveau national) ;
- les conditions débitrices offertes aux entreprises réunionnaises par les établissements de crédit locaux se sont globalement améliorées depuis 2000, même si la baisse des taux n'a pas été continue.



La collection Focales de l'AFD

Une entreprise dans un DOM, est-ce que cela change la donne ?

Une analyse comparative des entreprises des DOM et de métropole entre 2000 et 2007 (AFD, 2011)

Cette étude, fondée sur l'exploitation des données fiscales (la base FICUS de l'INSEE) entre 2000 et 2007, privilégie un regard qui englobe l'ensemble des DOM : il ne s'agit pas de comparer les DOM entre eux, mais de voir en quoi ils se différencient des entreprises de l'espace métropolitain. Des comparaisons interdépartementales sont également effectuées.

Quelques différences sont notables :

- compte tenu de la différence d'échelle: l'orientation sectorielle est nettement moins industrielle dans les DOM, et la contribution des microentreprises et des PME à la valeur ajoutée plus prépondérante ;
- le taux de valeur ajoutée est plus faible au sein de mêmes activités, du fait notamment du surcoût des consommations intermédiaires généré par la situation ultra périphérique de ces économies ;
- la rotation des stocks de marchandises et des matières premières est plus longue ;
- le montant de valeur ajoutée par personne est plus faible.

Pourtant, ces différences sont moins marquées que ne laisse supposer *a priori* le discours habituel sur les départements d'outre-mer. L'étude met en évidence le fait que les répartitions des entreprises des DOM et de métropole entre les secteurs d'activité sont très proches, et les similitudes des distributions de certains comportements ou performances d'entreprises marquantes. Cela s'explique par la part numériquement prépondérante des micro et des très petites entreprises, tant dans les DOM qu'en métropole. De plus, lorsque l'on compare les DOM aux départements métropolitains et non à la métropole dans son ensemble, les différences tendent, à l'exception de la Guyane, à s'estomper.

Cependant, malgré des taux moyens de marge et de rentabilité supérieurs et malgré la croissance économique plus rapide observée dans les DOM, la part d'entreprises présentant un excédent brut d'exploitation (EBE) déficitaire demeure supérieure à celle observée en métropole.



II - ANALYSE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE DES ENTREPRISES DOMIENNES

Les statistiques sur lesquelles se fondent les études économiques consacrées aux entreprises peuvent donner lieu à des résultats différents et susciter des interprétations parfois nettement divergentes suivant les choix méthodologiques opérés. Par conséquent, différents choix méthodologiques peuvent influencer, à la marge ou de façon conséquente, sur certaines des données présentées.

Tous les résultats présentés ici sont fondés sur l'analyse d'un échantillon issu de la centrale de bilans de FIBEN et qui a fait l'objet de choix et de retraitements méthodologiques présentés intégralement en annexe 1. De plus, étant donné les contraintes liées à l'échantillon d'étude, le choix des indicateurs économiques et financiers a été motivé par une volonté de raisonner en variation et non en niveau¹⁴. Enfin, l'analyse est abordée sous un angle macroéconomique selon la méthodologie de la Direction des entreprises de la Banque de France¹⁵ à quelques adaptations près étant donné les contraintes en termes de taille et de représentativité de l'échantillon domien.

1- L'activité économique outre-mer

1-1 Chiffre d'affaires et valeur ajoutée

La « valeur ajoutée » est une notion fondamentale pour l'analyse macroéconomique, car elle correspond à la création de richesse dans une économie. L'accroissement de la valeur ajoutée est donc le moteur de la croissance. Le chiffre d'affaires est en revanche une notion microéconomique : il correspond à la création de richesse au niveau de l'entreprise et non de la collectivité.

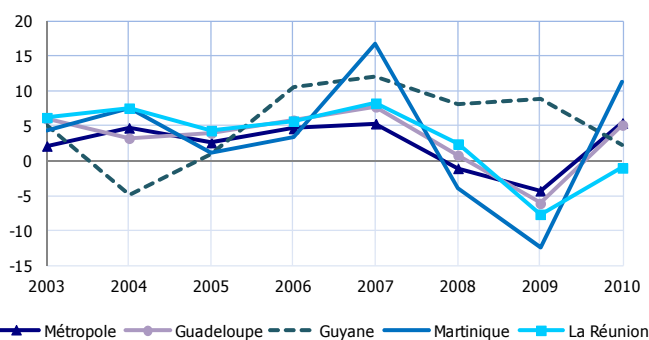
1-1-1 Des évolutions similaires dans les DOM insulaires

L'échantillon d'étude montre que la valeur ajoutée des entreprises de la Martinique, de la Guadeloupe et de La Réunion suit peu ou prou des tendances similaires :

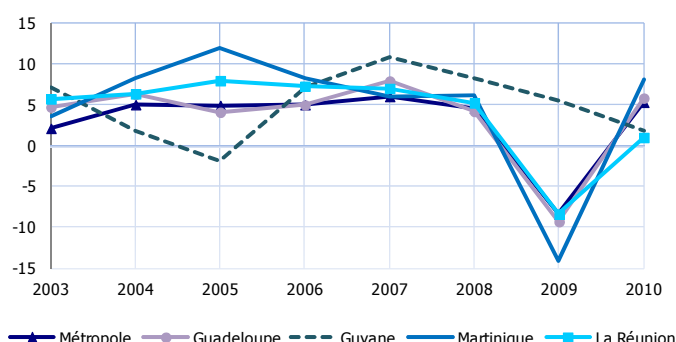
- accélération de la croissance à partir de 2005 ;
- chute de la progression à partir de 2008 et baisse de la valeur ajoutée et du chiffre d'affaires (particulièrement sévère à la Martinique) en 2009 ;
- reprise en 2010 particulièrement significative à la Martinique. En revanche, la valeur ajoutée des entreprises réunionnaises stagne en 2010.

A titre de comparaison, les statistiques de la Banque de France montrent que les chiffres d'affaires et la valeur ajoutée de l'ensemble des entreprises françaises progressent en 2010 : +3,2 % pour le chiffre d'affaires (après une baisse de 6,3 % en 2009) et +3,3 % pour la valeur ajoutée (après -4,4 % en 2009 et -1,2 % en 2008). La reprise est plus nette pour les entités rattachées à une PME multi unités légales que pour les entreprises mono unité légale.

Taux de variation de la valeur ajoutée - en %



Taux de variation du chiffre d'affaires - en %



¹⁴ Cf. Annexe 1 - § 6-3 La construction des séries.

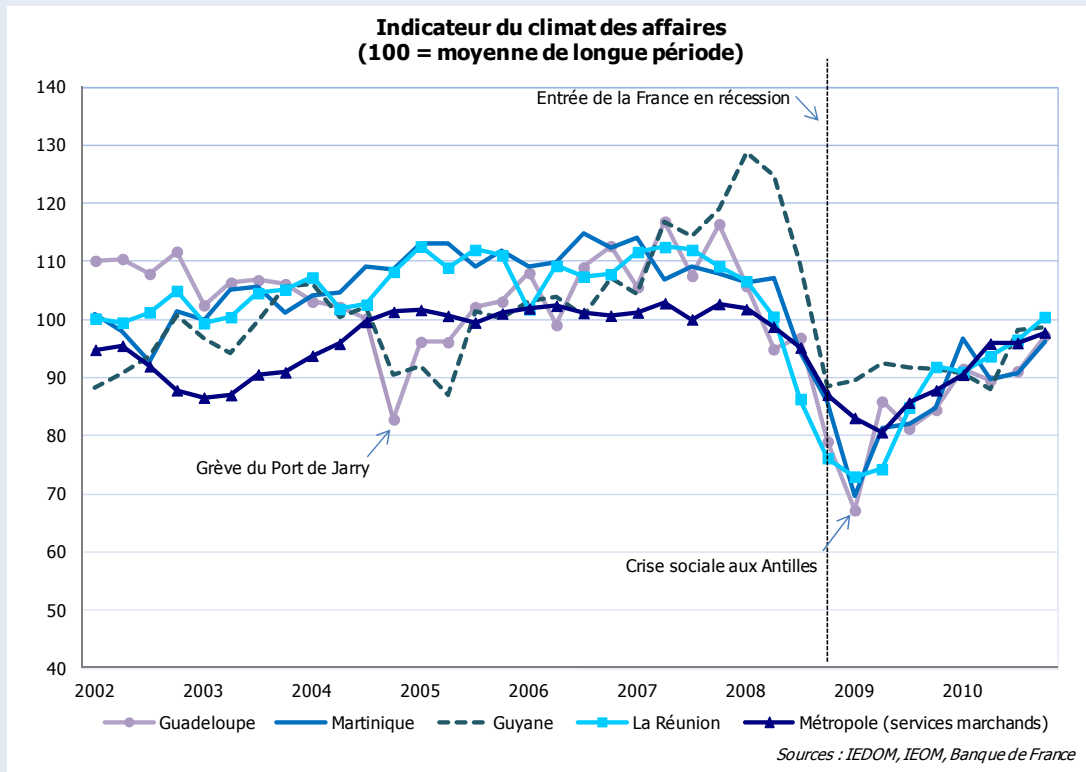
¹⁵ Compte tenu de leur objectif principalement macro et méso- économique, les indicateurs sélectionnés et les concepts sous-jacents peuvent s'écarter de ceux habituellement utilisés en analyse financière. On se reportera aux explications disponibles sous <http://www.banque-france.fr/economie-et-statistiques/entreprises/structure-et-performances-des-entreprises/la-situation-des-entreprises-dossier-statistique.html>.



Encadré 3 Indicateur du climat des affaires et valeur ajoutée

L'analyse de la valeur ajoutée des entreprises de l'échantillon montre une accélération de la croissance à partir de 2005, suivie d'un ralentissement voire une baisse de l'activité à partir de 2008, en ligne avec les résultats de l'indicateur du climat des affaires calculé par l'IEDOM à partir de données d'enquêtes. De plus, le profil heurté observé au sein de l'échantillon est corroboré par celui observé via l'indicateur du climat des affaires.

Le phénomène de rattrapage opéré par les économies domiennes depuis les années 2000 semble donc faire face à un essoufflement des moteurs de croissance passés.



Encadré 4 L'activité économique outre-mer - Focus sectoriel

A la Guadeloupe, la chute observée en 2009 concerne en premier lieu le secteur du commerce, dont la valeur ajoutée diminue de 10 % en 2009. La reprise constatée en 2010 concerne l'ensemble des secteurs à la Guadeloupe.

A la Martinique, l'ensemble des secteurs est concerné par la dégradation de 2009, même si on observe une plus forte dégradation de l'activité dans les secteurs « industries » et « construction », suivis par le commerce. Les secteurs du commerce et de l'industrie ont subi directement les effets des crises sociales du premier trimestre 2009 et selon les chefs d'entreprise, les répercussions de la crise sociale se faisaient encore sentir en 2011¹⁶. Si l'ensemble des secteurs participent à la reprise, le secteur de la construction connaît une moindre dégradation de son chiffre d'affaires, mais celui-ci chute de 10 % en valeur absolue. Le retard pris dans le démarrage de plusieurs chantiers explique sans doute en partie ce résultat.

A La Réunion, la chute du chiffre d'affaires est particulièrement sévère dans le secteur de la construction, en lien avec le trou d'air observé dans la commande publique et le logement privé, avec la perspective de la fin du dispositif de défiscalisation appliqué au logement libre. Toujours à La Réunion, on observe un contraste réel : d'un côté, les industries agroalimentaires et le secteur des transports qui voient leur chiffre d'affaires augmenter en 2010, de l'autre, les autres industries, dont le taux de variation du chiffre d'affaires et de la valeur ajoutée est toujours négatif en 2010, surtout en ce qui concerne le secteur de la construction.

¹⁶ D'après les entretiens menés auprès des chefs d'entreprise à la Guadeloupe et à la Martinique, en novembre 2011.



1-1-2 Une évolution différente en Guyane

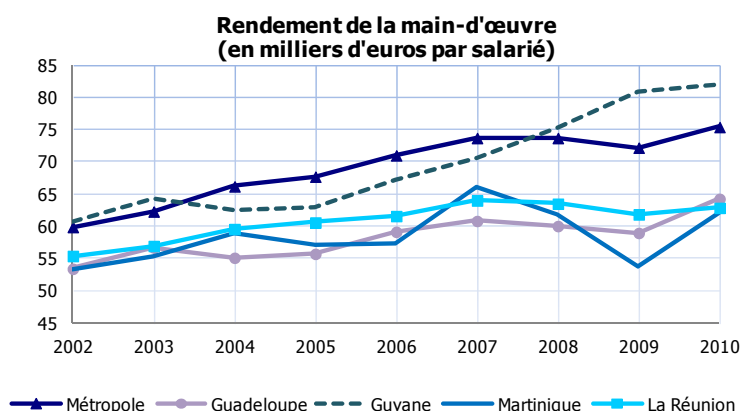
Le chiffre d'affaires et la valeur ajoutée des entreprises de l'échantillon guyanais évoluent différemment. La progression du chiffre d'affaires ralentit entre 2006 et 2010 mais on n'observe pas de chute de la valeur ajoutée en 2009, et le ralentissement se poursuit en 2010. Ce ralentissement est imputable à deux secteurs : Les « autres industries » (les industries hors IAA et l'énergie) et surtout le secteur de la construction où une baisse du chiffre d'affaires et de la valeur ajoutée est observée en 2010.

1-2 Rendement de la main-d'œuvre

Le rendement de la main-d'œuvre employée dans le champ des entreprises couvert par cette étude, est inférieur à celui observé par la Banque de France en métropole (en 2009, 68 k€ par salarié pour la métropole contre 61 k€ pour l'ensemble DOM de l'échantillon). Seule la Guyane affiche un rendement supérieur à la moyenne métropolitaine (avec 81 k€ par salarié). La part importante de l'emploi non déclaré pourrait expliquer ce rendement particulièrement élevé, car elle revient à sous-estimer le nombre de salariés. Cela pourrait également s'expliquer par l'effet de la structure sectorielle de l'échantillon Guyane relativement aux autres échantillons.

Au sein de l'échantillon, ce rendement suit globalement une tendance à la hausse dans l'ensemble des DOM entre 2002 et 2010, avec une inflexion entre 2007 et 2009 pour la Martinique en raison de la forte baisse de la valeur ajoutée.

La Réunion et la Guadeloupe présentent des productivités du même ordre de grandeur et qui suivent à peu près la même tendance, une hausse quasi continue sur la période.



1-3 Répartition du revenu global

La valeur ajoutée permet de mesurer la création de richesse au niveau de la collectivité. Certes, plus la valeur ajoutée est importante, mieux seront rémunérés le travail et le capital, mais il apparaît également important d'analyser la façon dont est partagée cette valeur entre les facteurs de production (bien que cette répartition ne change rien au niveau global de la richesse produite). L'analyse de la répartition du revenu global¹⁷ apporte ainsi un éclairage complémentaire.

In fine le revenu global se répartit entre le personnel, l'État, les prêteurs, les actionnaires et associés et l'entreprise (l'autofinancement). Quelques différences semblent observables entre les DOM. Ces différences sont à mettre en parallèle avec les effets différenciés selon les DOM des mesures fiscales (allègement des charges sociales, réduction de la TVA, défiscalisation en faveur de l'investissement productif, etc.)

La part du revenu global allouée au personnel est relativement plus élevée à la Guadeloupe, même si elle a tendance à baisser en fin de période. En 2010, elle est de l'ordre de 60 % à la Guadeloupe, soit 10 points de plus qu'en Guyane. Cette part progresse à La Réunion entre 2007 et 2010, où elle dépasse 50 %.

La part du revenu global revenant à l'État est plus élevée à La Réunion : en 2010, elle est supérieure de quatre points à celle observée dans les Départements Français d'Amérique (DFA). Elle poursuit une tendance baissière depuis 2007 dans l'ensemble des géographies.

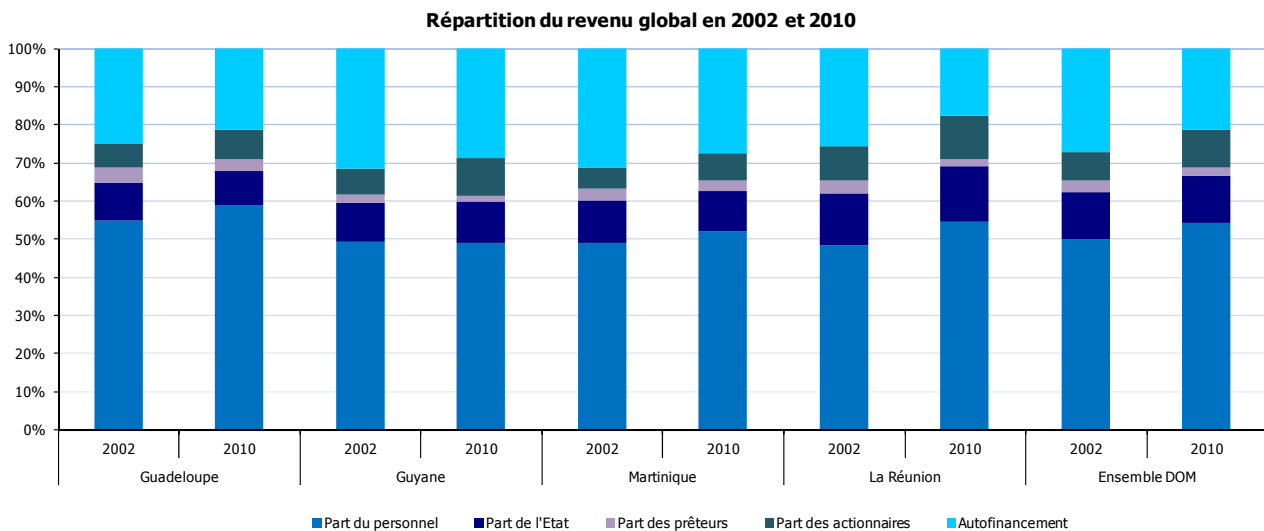
¹⁷ Le revenu global est défini comme étant la somme de la valeur ajoutée et des autres produits diminuées des charges à répartir et des autres charges (cf. Annexe 4).



Performances économiques et financières des entreprises des DOM entre 2002 et 2010

La part du revenu allouée aux prêteurs suit une tendance à la hausse jusqu'à 2008 avant de diminuer entre 2008 et 2010, en lien avec la baisse du coût du crédit. Elle varie entre 1,5 % en Guyane et 3 % à la Guadeloupe (en lien avec les plans de relance de l'activité), soit une proportion bien plus faible outre-mer qu'en métropole (où elle se situe autour de 8 % entre 2002 et 2009) en raison du plus faible taux d'endettement.

Après avoir diminué entre 2002 et 2006, puis connu un pic en 2007, la part réservée à l'autofinancement diminue significativement à La Réunion et aux Antilles en 2008 et 2009 avant de se redresser en 2010. L'autofinancement des entreprises de l'échantillon reste cependant très faible.



1-4 Principaux constats relatifs à l'activité économique outre-mer

Entre 2002 et 2010, les évolutions du chiffre d'affaires et de la valeur ajoutée des entreprises de l'échantillon domien sont plus erratiques que celles observées pour les entreprises de l'échantillon métropolitain, signe d'une plus grande sensibilité aux chocs auxquels sont confrontées ces économies. Ce constat vaut plus généralement pour l'ensemble des ratios d'activité et financiers. Ces deux indicateurs (chiffre d'affaires et valeur ajoutée) suivent une tendance similaire à la Martinique, à la Guadeloupe et à La Réunion, mais leurs évolutions diffèrent radicalement en Guyane. Même si on y observe un ralentissement de l'activité en 2008 et en 2010, le chiffre d'affaires et la valeur ajoutée des entreprises guyanaises de l'échantillon n'ont pas diminué en 2009 comme cela a été le cas pour les trois DOM insulaires. En 2010, une reprise de l'activité est observée à la Martinique et à la Guadeloupe alors que celle des entreprises réunionnaises a tendance à stagner.

Malgré l'augmentation observée sur la période, le rendement de la main-d'œuvre des entreprises de l'échantillon reste globalement inférieur à celui constaté en moyenne en métropole, à l'exception notable de la Guyane où l'importance de l'emploi non déclaré et le poids du spatial dans l'économie induisent probablement une surestimation de la valeur ajoutée par salarié.

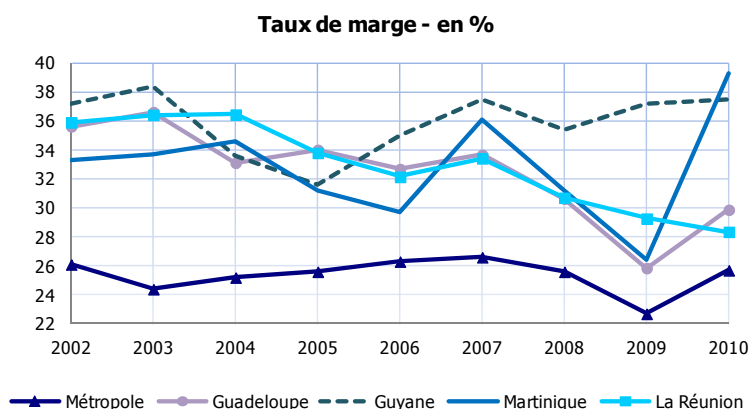
La répartition du revenu global entre le personnel, l'État, les prêteurs, les actionnaires et associés et la part réservée à l'autofinancement présente quelques différences entre les géographies. Ces différences sont à mettre en parallèle avec les effets différenciés selon les DOM des mesures fiscales (allègement des charges sociales, réduction de la TVA, défiscalisation en faveur de l'investissement productif, etc.).

2- La rentabilité outre-mer

2-1 Taux de marge

2-1-1 Des entreprises domiennes performantes...

Le taux de marge, mesuré par le rapport entre l'excédent brut d'exploitation et la valeur ajoutée, représente la capacité d'une entreprise à dégager des profits bruts grâce à l'utilisation de ses facteurs de production. En théorie économique, une entreprise qui dégagne beaucoup de marges est une entreprise plus solide à long terme car ce sont les flux dégagés par l'exploitation qui permettent de supporter les charges financières et surtout les charges exceptionnelles.



Sur la période étudiée, les taux de marge dégagés par l'ensemble des entreprises de l'échantillon domien sont supérieurs à la moyenne nationale sur la période considérée. Ces résultats rejoignent ceux observés par l'Observatoire des établissements de crédit de l'IEDOM : les entreprises domiennes sont plus rentables que leurs homologues métropolitains.

Les taux de marge des entreprises métropolitaines, qui avaient chuté en 2009 avec la crise, se redressent en 2010 sans pour autant atteindre les niveaux d'avant-crise.

A l'inverse, après une érosion sévère en 2009, les entreprises martiniquaises restaurent leurs marges de manière spectaculaire en fin de période : les taux de marge enregistrés en 2010 sont largement supérieurs à ceux observés avant le choc de 2009. On observe le même phénomène en Guyane. Cela est sans doute dû à un simple contrecoup, mais seule une étude des chiffres de 2011 pourra le confirmer.

Les entreprises guadeloupéennes et réunionnaises peinent, pour leur part, à retrouver les niveaux de marges d'avant 2009. Les entreprises réunionnaises font face à une dégradation sévère et durable de leur taux de marge malgré une structure du tissu économique dominée par des filiales de groupes.

2-1-2 ... grâce à un tissu économique caractéristique

Un élément d'explication à cette performance remarquable des entreprises domiennes se trouverait dans la caractéristique structurelle de leurs économies. Comparativement à la métropole, les économies domiennes sont caractérisées par une part plus élevée de filiales de groupes, et ce, notamment à la Martinique et à La Réunion. La part des entreprises appartenant à un groupe est globalement de 24 %¹⁸ dans les économies domiennes. De plus, nombre de ces groupes se trouvent dans une situation de marché oligopolistique.

Aussi, en temps de crise, les filiales peuvent bénéficier du soutien de leur groupe. Plus généralement, leurs marges de négociation sont plus importantes, leurs entités de groupe représentant un poids certain face aux producteurs et exerçant ainsi une pression à la baisse sur les prix des intrants.

2-1-3 Mais un profil de rentabilité heurté...

S'il est vrai que les entreprises domiennes sont plus rentables que leurs homologues métropolitains, en revanche, elles doivent faire face à des chocs macroéconomiques plus fréquents induisant des phases de ralentissement et de rebond plus heurtées.

C'est ce que l'on voit ici en début de période. En effet, on observe une détérioration générale des marges en 2004, notamment pour les entreprises guadeloupéennes, et dans une moindre mesure pour les entreprises guyanaises ; puis en 2005 pour l'ensemble des entreprises de l'échantillon. Cette détérioration généralisée des marges se poursuit jusqu'à fin 2006.

L'année 2007 semble avoir été une bonne année pour l'ensemble des entreprises de l'échantillon puisqu'elles voient leurs marges restaurées. Cela est certainement le fait d'un simple contrecoup car cette embellie est de courte durée. Dès 2008, la crise financière mondiale entraîne une nouvelle détérioration générale des taux de marge (plus tardive mais aussi plus sévère pour les entreprises réunionnaises) ; détérioration qui s'accroît en 2009 avec la crise sociale (excepté pour les entreprises guyanaises qui ont vu leurs marges se détériorer dès fin 2008, la crise sociale ayant commencé en décembre 2008 dans cette géographie).

¹⁸ 24 % au niveau global dont 38 % à la Martinique, 23,5 % à La Réunion, 19 % à la Guadeloupe ; contre 14,8 % en métropole.



Performances économiques et financières des entreprises des DOM entre 2002 et 2010

La détérioration généralisée des taux de marge en 2004 serait due à deux principaux facteurs :

- le premier est la hausse des prix des matières premières qui entraîne une érosion généralisée des taux de marge des entreprises au niveau mondial, mais aussi plus particulièrement au niveau local. En effet, les économies domiennes sont caractérisées par une forte dépendance aux importations ;
- ensuite, en 2004, les entreprises antillo-guyanaises font face à un grave conflit social au sein du secteur bancaire (cf. encadré). L'activité de l'ensemble des banques commerciales affiliées à l'Association française des banques (AFB) - i.e. BNP Paribas Guadeloupe, Guyane et Martinique ; BDAF ; BFC-AG et SGBA - domiciliées à la Guadeloupe, Guyane et Martinique, a été fortement perturbée durant les 82 jours de conflit. De fait, ceci a eu des répercussions sur le comportement des agents économiques, notamment l'impossibilité ponctuelle pour les entreprises de passer de nouvelles commandes ou encore de nouveaux contrats avec les retards pris dans les procédures et l'obtention des crédits.

Malgré des niveaux sensiblement différents, les entreprises domiennes semblent avoir subi les mêmes chocs que ceux de leurs homologues métropolitains, notamment en 2007 et 2009. La cause est effectivement la crise financière et économique subie par l'ensemble des entreprises du territoire français. En revanche, ce choc macroéconomique mondial a été amplifié au sein des territoires ultramarins par la crise sociale de 2009. En effet, la crise financière sévit dès la fin de l'année 2007 et affecte l'ensemble des systèmes financiers internationaux générant une crise de confiance globalisée. La restriction d'accès aux crédits induite entraîne alors, au niveau mondial, une baisse conjuguée de l'investissement et de la demande, amorçant l'érosion des marges des entreprises en 2008. Le renchérissement des prix du pétrole en 2008 a également fortement pesé sur les marges des entreprises domiennes. Puis, la crise sociale de 2009 (caractérisée par 44 jours de grève à la Guadeloupe et 38 jours à la Martinique et dont l'élément déclencheur a été le prix de l'essence) porte un coup sévère à la rentabilité financière des entreprises domiennes. La Réunion n'est pas épargnée avec la forte mobilisation de la population pour la hausse du pouvoir d'achat et la cherté de la vie dans le cadre du COSPAR¹⁹. La crise affecte durement les entreprises réunionnaises qui ne parviennent pas à redémarrer en 2010.

Encadré 5

Le mouvement social au sein du système bancaire antillo-guyanais de 2004

Le mouvement social s'est déclenché le 22 décembre 2003, suite à la dénonciation des conventions collectives départementales au 31 décembre 2003, remplacées à partir du 1^{er} janvier 2004 par la convention collective nationale entrée en vigueur le 10 janvier 2000. Le conflit s'est achevé le 12 mars 2004 avec la signature d'un protocole de fin de conflit entre les représentants de l'AFB et l'intersyndicale. Ce protocole prévoyait l'ouverture de négociations pour définir de nouvelles conventions par département, qui prendraient en compte les spécificités et les usages locaux. Ce protocole a permis d'initier une série de négociations qui ont pris des orientations différentes selon les DFA. A la Guadeloupe, suite au jugement de la Cour d'appel de Basse-Terre confirmant l'irrégularité de la dénonciation de la convention collective départementale faite par l'Association française des Banques, l'ancienne convention collective départementale reste toujours en vigueur. En Guyane et à la Martinique, les négociations ont abouti fin 2004 à la signature de nouvelles conventions collectives départementales. Ces conventions ont été contestées en justice par les syndicats non signataires de ces accords. En réaction, l'AFB a saisi le Tribunal de Grande Instance de Paris pour dénoncer l'irrégularité de l'opposition exprimée par les organisations syndicales non signataires au motif que certaines d'entre elles ne sont pas représentatives dans le champ de l'accord signé.

Encadré 6

Le collectif des organisations syndicales, politiques et associatives de La Réunion

En janvier 2009, des barrages routiers sont érigés par les transporteurs et les terrassiers mécontents du prix des carburants. Le Collectif des organisations syndicales, politiques et associatives de La Réunion, ou COSPAR, créé en février 2009, regroupe des organisations syndicales et politiques locales. Suite aux manifestations de mars 2009, un accord a été signé le 31 mars 2009 relatif à la baisse de prix de 250 produits de consommation courante, suivi de deux autres accords, l'un concernant les tarifs bancaires, l'autre les loyers des logements sociaux. Les négociations salariales entre organisations patronales et syndicales ont débouché en mai 2009 sur un accord sur des augmentations salariales²⁰.

¹⁹ COSPAR = Collectif des organisations syndicales, politiques et associatives de La Réunion.

²⁰ Les augmentations salariales négociées sont :

- une augmentation nette mensuelle de 50€ pour les salariés touchant 1,4 fois le SMIC (y seront rajoutés les 100 € de l'État dans le cadre du RSTA) ;
- une augmentation nette mensuelle de 60 € pour les salariés touchant entre 1,4 et 2 fois le SMIC ;
- une augmentation nette mensuelle de 55 € pour les salariés touchant plus de 2,16 fois le SMIC.

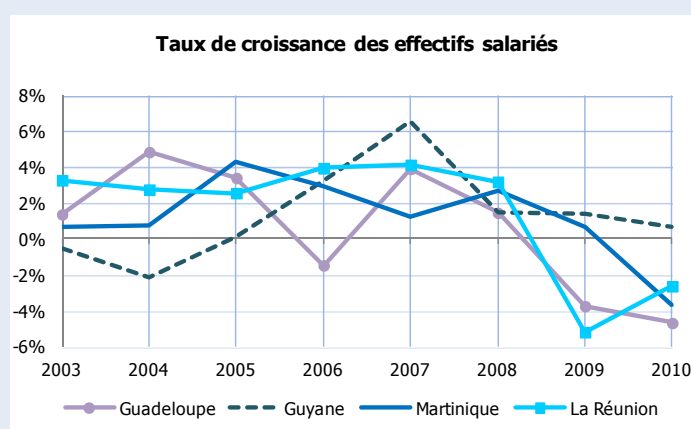


2-1-4 ... et des trajectoires parallèles

Les entreprises martiniquaises et réunionnaises, malgré leur éloignement géographique, semblent avoir suivi la même trajectoire et subi les mêmes chocs au cours de la période. A la différence près que les entreprises réunionnaises semblent avoir plus souffert de la crise, puisque, contrairement aux entreprises martiniquaises, elles n'arrivent pas restaurer leurs marges en 2010. Cette similitude en termes de comportement est sans doute liée à la spécificité du tissu économique de ces deux départements, marqués par une plus forte proportion de filiales de groupes relativement aux autres départements d'outre-mer.

Encadré 7 Les effectifs employés constituent-ils une variable d'ajustement après la (ou les) crise(s) ?

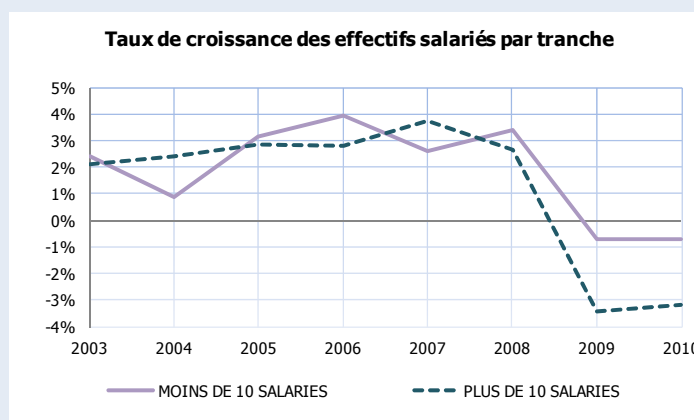
L'évolution des effectifs²¹ au sein de l'échantillon a été très différente d'un département à l'autre entre 2003 et 2007.



En 2008, on note un ralentissement de la progression des effectifs dans l'ensemble des départements (à l'exception de la Martinique où les effectifs continuent de croître).

En 2009 et en 2010, on observe une réduction sévère des effectifs à la Guadeloupe et à La Réunion contrairement à la Martinique – qui ne voit ses effectifs baisser qu'en 2010 – et à la Guyane, où les effectifs continuent à croître malgré une progression ralentie.

Tous DOM confondus, ce sont les entreprises de petite taille de l'échantillon (celles de moins de 10 salariés) qui ont subi la plus forte perte d'effectifs en 2009. Celles de plus de 10 salariés voient également leurs effectifs baisser mais dans une moindre mesure. La baisse se poursuit en 2010 mais sur un rythme moins soutenu.



En métropole, l'emploi progresse de 1,9 % dans les PME en 2010, notamment dans les entités constituées d'une seule unité légale et les charges de personnel augmentent de 3 % sous l'effet de la hausse du coût du travail, en raison de la conjonction de la revalorisation des salaires et de la baisse du taux d'exonération de charges patronales.

²¹ Les données « effectifs » sont issues de la Centrale des Bilans FIBEN.



Encadré 8 La rentabilité outre-mer - Focus sectoriel

A la Guadeloupe, c'est le secteur du « commerce et de la réparation automobile » qui dégage le moins de marge (comparativement aux secteurs de l'Industrie). De plus, sur la période, les taux de marge de ce secteur sont sur un trend baissier – d'où les faibles niveaux de taux de marge observés sur le niveau d'« Ensemble », étant donné le poids particulièrement important du secteur au sein de l'échantillon d'étude. En 2010, la restauration des marges est portée par les secteurs des industries agro-alimentaires et du commerce.

A l'inverse de la Guadeloupe, les entreprises guyanaises qui dégagent le plus de marge sont celles du secteur du « Commerce et de la réparation automobile », tandis que celles des secteurs « Construction » et « Transport, information et communication » sont celles qui en dégagent le moins. En 2004, la baisse des taux des marges est généralisée à l'ensemble des secteurs de la Guyane. Mais le secteur qui en souffre le plus est le secteur « Transports, information et communication » suivi par le secteur de la construction en 2005. Depuis 2005, les taux de marge du secteur de l'« Industrie et de l'énergie » sont sur un trend particulièrement haussier. On observe un ralentissement en 2007 mais les niveaux se maintiennent jusqu'en 2010. Cela est sans doute lié au fait que les sites de carburants et d'hydrocarbures de Guyane, auparavant ravitaillés par Trinidad, sont depuis 2007 approvisionnés par la SARA Martinique pour le gazole et l'eurosuper et depuis fin 2010 pour le butane et le carburéacteur.

A la Martinique, c'est le secteur de l'industrie et de l'énergie qui tire le niveau d'ensemble des taux de marge vers le haut en 2010, et non le secteur du commerce, comme on aurait pu le croire en première analyse. Le secteur de l'Industrie représente 19% des bilans de l'échantillon martiniquais. Par ailleurs, le secteur de la construction au sein de l'échantillon a été sévèrement touché durant la crise et ne semble pas trouver de sortie en 2010, contrairement à l'ensemble des autres secteurs.

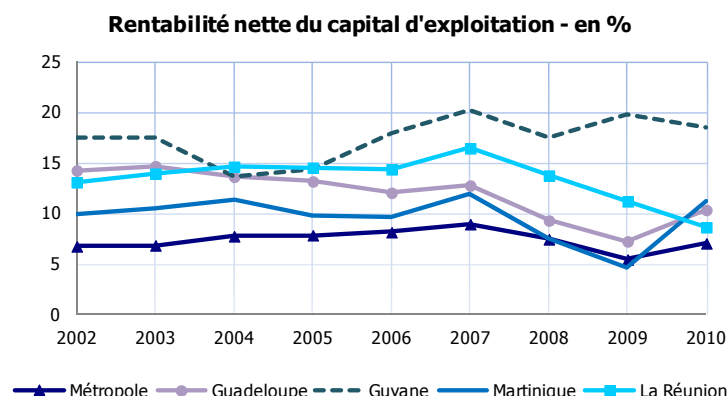
A La Réunion c'est le secteur « Transport, information et communication » qui dégage le plus de marge mais il semble être sur un trend particulièrement baissier depuis 2007, à l'instar de tous les autres secteurs par ailleurs. Seul le secteur « Commerce et réparation automobile » redémarre sensiblement en 2010, sans toutefois retrouver ses niveaux d'avant-crise. La chute des taux de marge est particulièrement sévère dans le secteur de la construction, à l'instar du chiffre d'affaires étudié plus tôt, en lien avec le trou d'air observé dans la commande publique et le logement privé avec la fin de la défiscalisation.

2-2 Rentabilité économique et financière²²

2-2-1 Une rentabilité économique relativement stable

La rentabilité économique nette est mesurée en rapportant l'excédent net d'exploitation au capital d'exploitation²³. Elle évalue la performance économique de l'entreprise dans l'utilisation des facteurs de production, sans prise en compte de sa structure financière.

La rentabilité économique nette après impôt est relativement stable sur la période 2002-2007 pour l'ensemble des géographies mais on observe une dégradation entre 2007 et 2009 (excepté la Guyane), à l'instar de la métropole. La Réunion est plus sérieusement affectée car elle voit sa rentabilité chuter à partir de 2008 et, contrairement aux autres géographies, aucun redressement n'est opéré en 2010. Encore une fois, la Guyane se distingue.



²² Les notions de rentabilité économique et financière utilisées dans ce paragraphe se réfèrent aux définitions utilisées à la Banque de France (cf. Annexe 3).

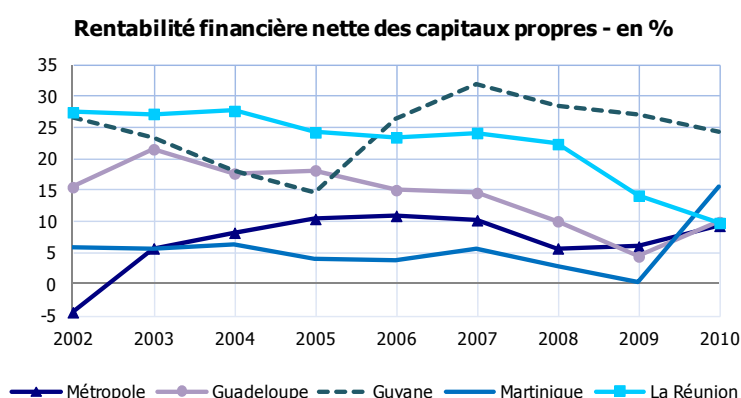
²³ Le capital d'exploitation, au sens de la Banque de France, est défini par les immobilisations d'exploitations additionnées des besoins en fonds de roulement d'exploitation (cf. Annexe 4).



2-2-2 Une rentabilité financière maîtrisée

La rentabilité financière est la capacité nette d'autofinancement rapportée aux capitaux propres. Elle permet de mesurer la capacité d'investissement des entreprises relativement au montant de leurs capitaux propres, ou encore de mesurer le rendement des capitaux propres. En d'autres termes, elle mesure l'efficacité de l'ensemble du processus de production, en incluant son mode de financement : sur un euro investi par les actionnaires, combien l'entreprise dégage-t-elle ?

L'étude de la rentabilité financière met en exergue des disparités importantes entre géographies, signe que les comportements des entreprises de l'échantillon vis-à-vis de l'autofinancement diffèrent. Toutefois, les trajectoires restent similaires : stabilité sur la période 2002-2007, dégradation entre 2007 et 2009. En 2010, les comportements sont plus différenciés avec un redressement plus ou moins important pour la Guadeloupe et la Martinique, une moindre dégradation pour La Réunion et une poursuite de la dégradation pour la Guyane.



Après avoir connu un creux en 2005, la rentabilité financière des entreprises de l'échantillon se rétablit, excepté pour les entreprises guadeloupéennes qui la voient se détériorer. Ce n'est qu'en 2010 que s'achève ce trend baissier.

En 2008, on observe un repli général de la rentabilité financière, repli qui s'accroît nettement en 2009. En 2010, les entreprises martiniquaises de l'échantillon font preuve d'une excellente rentabilité financière. Notons que la chute de rentabilité observée en 2008 a, elle aussi, été spectaculaire à l'instar des entreprises réunionnaises qui, contrairement aux entreprises martiniquaises et guadeloupéennes, n'arrivent pas à restaurer leur rentabilité financière en 2010.

En métropole, on note une amélioration de la rentabilité financière nette des capitaux propres.

2-3 Principaux constats relatifs à la rentabilité outre-mer

Sur la période considérée, les taux de marge dégagés par les entreprises de l'échantillon étudié sont globalement supérieurs à la moyenne nationale. Ce constat doit tenir compte du fait que le tissu d'entreprises domien est constitué d'une part plus élevée de filiales de groupes relativement à la métropole, notamment à la Martinique et à La Réunion et que nombre de ces groupes se trouvent dans une situation de marché oligopolistique. Toutefois, le profil des taux de marge domiens est plus heurté que celui de métropole.

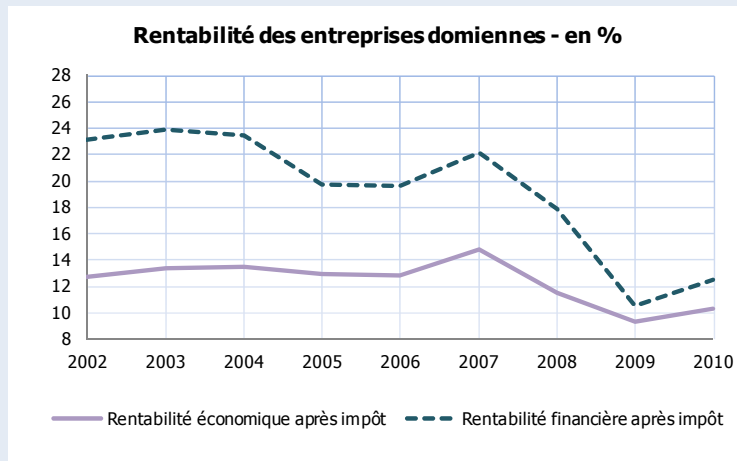
Les taux de marge domiens baissent en 2009, sauf en Guyane, avant d'augmenter de nouveau en 2010 aux Antilles, contrairement à La Réunion où ils continuent à baisser. La baisse du taux de marge en 2009 s'accompagne d'une réduction des effectifs employés à la Guadeloupe et à La Réunion, réduction qui se poursuivra en 2010, notamment à la Martinique. On observe parallèlement un redressement des taux de marge en 2010, sauf à la Réunion. En Guyane, seul un ralentissement de la progression des effectifs est observé entre 2008 et 2010.

On note une stabilité relative de la rentabilité économique et de la rentabilité financière sur la période 2002-2007 pour l'ensemble des géographies avant la dégradation constatée en 2008 et 2009 (excepté en Guyane), et l'amélioration observée aux Antilles en 2010 et ce, à l'instar de la métropole. Les entreprises réunionnaises voient leur rentabilité chuter à partir de 2008 et, contrairement aux autres géographies, aucun redressement n'est observé en 2010. La Guyane se distingue encore une fois avec une rentabilité économique et une rentabilité financière supérieures à celles des autres DOM et qui se maintiennent malgré les crises.



Encadré 9 L'effet de levier

La rentabilité financière est fortement déterminée par la rentabilité économique. L'effet de levier mesure l'écart entre la rentabilité économique et la rentabilité financière. Il résulte du bénéfice que procure le financement par endettement d'une activité, lorsque la rémunération de celle-ci est plus élevée que le coût de la dette qui la finance.



Afin d'évaluer l'effet de levier, l'analyse s'est faite sur l'ensemble agrégé des DOM (sans distinction des géographies) et l'on remarque que cet effet de levier s'est fortement dégradé en 2009 en lien avec la crise qui a entraîné un moindre bénéfice sur l'activité.

3- Les besoins en fonds de roulement outre-mer

3-1 Faits stylisés

En règle générale, les opérations de l'entreprise ne font pas l'objet d'un paiement effectif au moment de leur engagement :

- les stocks représentent des mobilisations de fonds qui ne deviendront disponibles qu'à l'encaissement des ventes ;
- les ventes donnent lieu généralement à des délais de règlement accordés à la clientèle ;
- les achats et charges externes font l'objet de délais de paiement accordés par les fournisseurs.

Ces décalages chronologiques sont le plus souvent à l'origine d'un besoin de financement à la charge de l'entreprise. Le besoin en fonds de roulement d'exploitation correspond au montant des capitaux mobilisés dans le cycle d'exploitation.

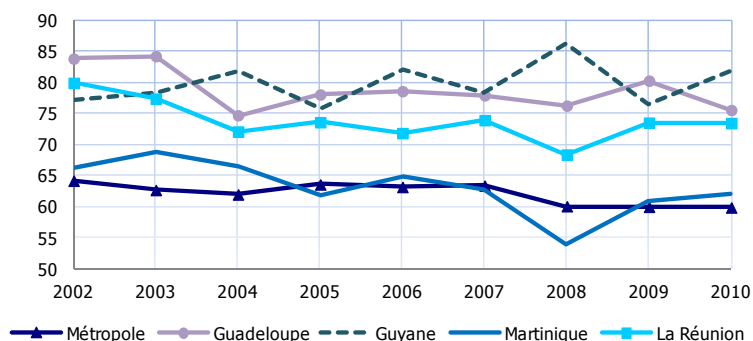
3-1-1 Délais de règlement

Les délais nets de règlements fournisseurs sont structurellement supérieurs à ceux observés en métropole, la Martinique faisant exception. Cela pourrait s'expliquer par le fait que, dans les DOM, les fournisseurs sont conduits ou contraints à soutenir des entreprises dont les garanties sont insuffisantes ou devenues insuffisantes pour accéder aux marchés du crédit. Le crédit fournisseurs remplirait donc une fonction d'amortisseur financier au profit des entreprises qui subissent un choc. Autre hypothèse, cela pourrait également s'expliquer par le fait que, dans le cas de distributeur unique de certains produits dans le département, ce dernier aurait un pouvoir de négociation avec ses principaux fournisseurs.

Comme le montre le graphique ci-après, la Martinique se distingue des autres DOM.

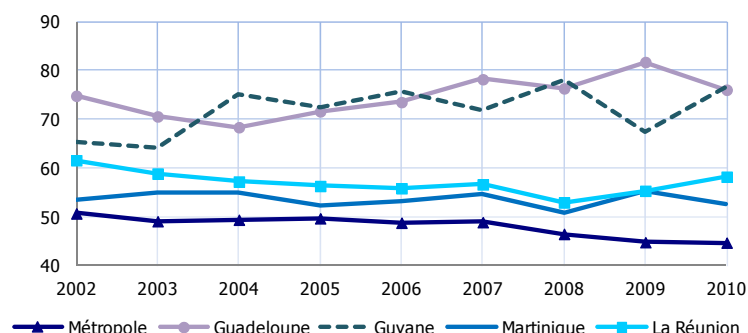


Délais nets de règlements fournisseurs - en jours d'achat



Par ailleurs, il semblerait que les entreprises guadeloupéennes et guyanaises soient plus enclines à concéder des crédits clients relativement importants. Comparativement aux autres départements, la différence est notable, comme l'illustre le graphique suivant²⁴.

Délais nets de règlements clients - en jours de CA



Légalement, un délai de règlement doit être inférieur à 60 jours calendaires. On remarque que si c'est le cas à la Martinique et à La Réunion, les délais de règlement clients sont nettement supérieurs en Guyane et à la Guadeloupe. Selon A.-F. Delannay et M. Dietsch²⁵, s'il est avéré que des crédits fournisseurs élevés sont symptomatiques de fragilité financière, accorder de longs délais de paiement à ses clients est aussi porteur de risque car l'entreprise prend alors à son compte le risque de crédit de ses clients. Par ailleurs, le crédit interentreprises est l'un des vecteurs de la transmission des défaillances en chaîne qui fragilise l'ensemble des acteurs, même si un crédit fournisseurs élevé est sans doute le signe d'un pouvoir de négociation important.

²⁴ Remarque : Les deux indicateurs de délais de règlements illustrés ici ne sont pas directement comparables car le premier (délai fournisseurs) est calculé en jours d'achat, tandis que le second (délais clients) est calculé en jours de chiffre d'affaires.

²⁵ Cf. Finance d'entreprise, Vernimmen, 2012.



Encadré 10 Le crédit interentreprises dans les DOM

Le crédit interentreprises est calculé comme la différence entre le poste « créances clients » et le poste « dettes fournisseurs », exprimés tous deux en nombre de jours de chiffre d'affaires. Le crédit clients et le crédit fournisseurs exercent un poids différent sur le crédit interentreprises. En effet, celui-ci peut s'interpréter comme la différence entre crédit clients et crédit fournisseurs, ce dernier étant pondéré par le rapport des achats au chiffre d'affaires. Compte tenu des statistiques (les achats représentent en moyenne 60 % à 70 % du chiffre d'affaires), le crédit clients exerce une influence plus importante sur la détermination du crédit interentreprises. Aussi, le crédit interentreprises est a priori positif sauf dans les cas où le crédit fournisseurs est particulièrement élevé.

D'après les résultats, le crédit interentreprises sectoriel des DOM est du même ordre de grandeur que celui observé en métropole et ce, quelque soit le secteur. Il est positif dans l'ensemble des secteurs à l'exception de celui du commerce, en métropole comme dans les départements d'outre-mer. En revanche, dans le secteur du commerce, le crédit interentreprises s'avère particulièrement négatif outre-mer (relativement à celui observé en métropole). Cela vient du fait que les entreprises commerciales bénéficient de crédit clients très courts (voire nul lorsqu'elles sont payées comptant lors de la vente) relativement à leur crédit fournisseurs.

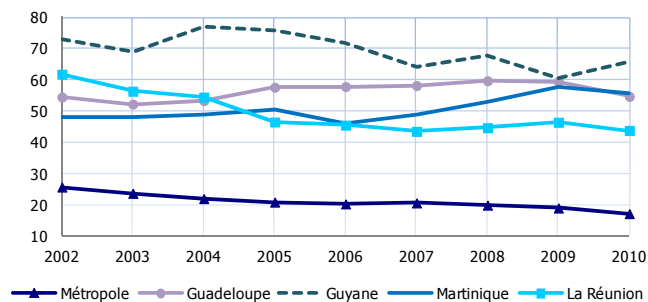
Dans les secteurs de l'industrie, de l'énergie et celui des transports, de la communication et de l'information, le crédit clients est relativement plus élevé à la Guadeloupe, à la Martinique et à La Réunion (comparativement à la métropole). En effet, les clients des entreprises domiennes sont plus souvent des opérateurs publics (collectivités territoriales, etc.) comparativement à la métropole. Or, ces opérateurs mettent souvent du temps à payer leurs factures.

Le crédit interentreprises est sans doute l'une des manifestations les plus visibles des rapports de force qui s'exercent entre clients et fournisseurs, son niveau attestant de la qualité de la position stratégique de l'entreprise vis-à-vis de ses clients ou de ses fournisseurs.

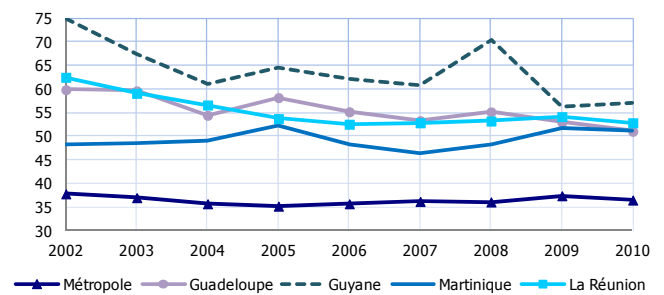
3-1-3 Poids important des stocks sur les besoins en fonds de roulement d'exploitation dans les DOM

Les besoins en fonds de roulement représentent les besoins résiduels de financement résultant des cycles d'exploitation et hors exploitation. Cet agrégat est calculé à partir du montant des stocks et du solde des créances et des dettes court terme générées par l'activité courante. De par l'importance des ressources de financement qu'ils mobilisent, les besoins en fonds de roulement ont une influence directe sur les performances et la structure financière de l'entreprise. Et dans le cas particulier des entreprises domiennes, on remarque que le BFR d'exploitation est fortement impacté par le poids des stocks.

Poids des BFR d'exploitation - en jours de CA



Poids des stocks - en jours de CA



En effet, les BFR d'exploitation sont, sans conteste, plus élevés pour les entreprises domiennes. Ceci est la conséquence directe de la spécificité du territoire économique des départements d'outre-mer, isolé et éloigné des marchés fournisseurs et notamment de celui de la métropole. Les stocks sont donc particulièrement élevés, notamment pour les entreprises guyanaises du fait de l'enclavement de leur marché local : il est plus éloigné que le marché antillais et moins bien desservi en termes de trafics maritime et aéroportuaire.

Par ailleurs, contrairement aux entreprises métropolitaines dont les BFR d'exploitation et les stocks sont relativement stables sur la période, le profil de ces indicateurs est beaucoup plus heurté pour les entreprises de l'échantillon, particulièrement celui des stocks. Ceci est encore une fois symptomatique des spécificités de ces géographies isolées et particulièrement dépendantes de l'extérieur.

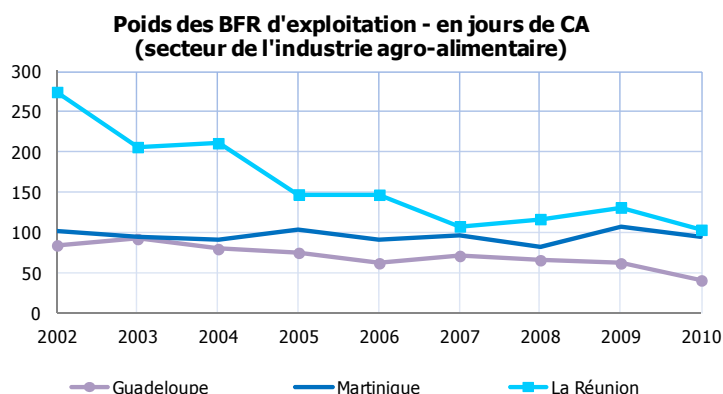
3-2 Besoins en fonds de roulement d'exploitation sectoriels

Après avoir dressé cet état des lieux sur le poids des stocks dans les BFR des entreprises domiennes et mis l'accent sur le rôle important des crédits fournisseurs dans le financement de l'activité de ces entreprises, il est important de regarder ce qui se passe au niveau sectoriel. En effet, l'analyse des BFR n'a véritablement de sens qu'à ce niveau de détail, les besoins étant radicalement différents selon le secteur d'activité et donc non comparables de fait. L'analyse au niveau agrégé avait pour but essentiel d'illustrer la dépendance des ces économies vis-à-vis de l'extérieur et le poids important des stocks sur le fonctionnement des entreprises domiennes relativement à la métropole.



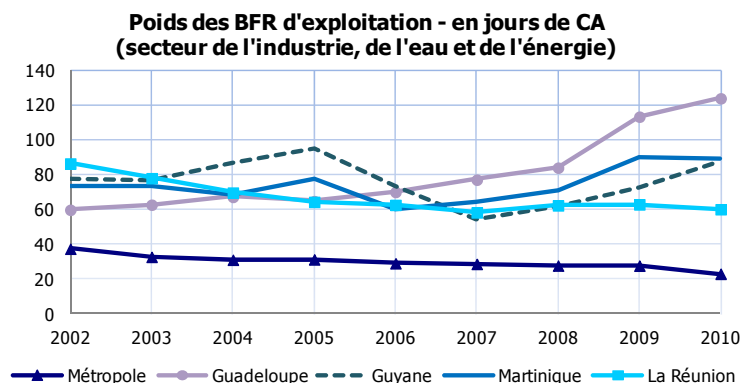
3-2-1 Le secteur de l'industrie agro-alimentaire²⁶ (NAF²⁷2=10)

Sur la période 2005-2010, dans le secteur de l'industrie agro-alimentaire, on observe une différence entre les entreprises de la Guadeloupe, de la Martinique et de La Réunion quant au poids des BFR d'exploitation, les entreprises réunionnaises étant particulièrement affectées. De plus, on peut noter des tensions en 2009 en lien avec la chute d'activité observée la même année. La Guadeloupe se démarque. Les tensions se relâchent en 2010.



3-2-2 Le secteur de l'industrie, de l'énergie et de l'eau (NAF1=B, C, D, E)

Dans les secteurs de l'industrie, de l'eau et de l'énergie, on observe une hausse graduelle du poids des BFR dans les économies domiennes depuis 2007. Ces tensions se relâchent dans l'ensemble en 2010, excepté en Guyane. En revanche, c'est la Réunion qui se démarque des autres DOM avec un BFR particulièrement faible et en baisse à partir de 2009.



3-2-3 Le secteur du commerce et de la réparation automobile (NAF1=G)

Dans le secteur du commerce et de la réparation automobile, contrairement aux secteurs primaire et secondaire, on assiste à une diminution des BFR en 2009. Les tensions se sont fait sentir dès 2008 dans ce secteur sans doute en lien avec la hausse des prix mondiaux. De plus, le secteur est particulièrement dépendant de l'extérieur et donc des coûts de transports.

Par ailleurs, comme cela a été souligné précédemment, le poids des BFR est particulièrement plus important en Guyane relativement aux autres départements, preuve de l'enclavement de ce département.

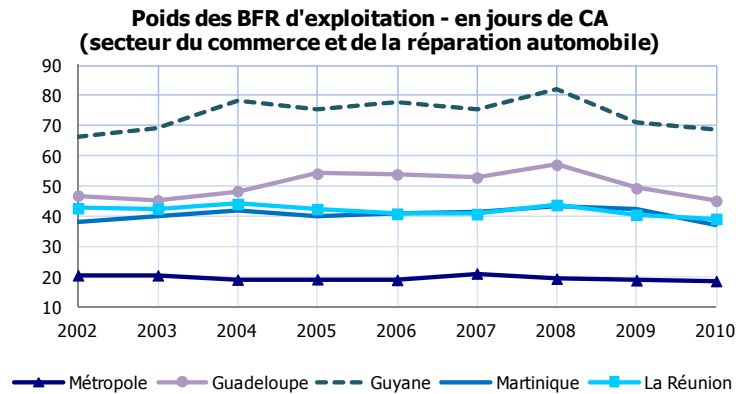
Enfin, contrairement aux entreprises métropolitaines, qui ont procédé au déstockage dès 2008, les entreprises domiennes ont attendu une année supplémentaire, preuve de l'effet différé de la contagion de la crise sur ces économies.

²⁶ En raison d'un trop faible nombre d'entreprises, le secteur agro-alimentaire n'est pas analysé en Guyane. Par ailleurs, le détail métropolitain pour le secteur agro-alimentaire n'étant pas disponible, l'analyse comparative n'a pu être faite.

²⁷ Les codes NAF correspondent aux codes de la Nomenclature d'activités française.

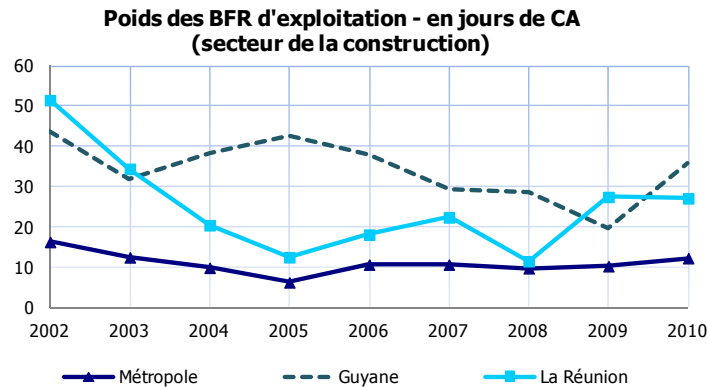


Performances économiques et financières des entreprises des DOM entre 2002 et 2010



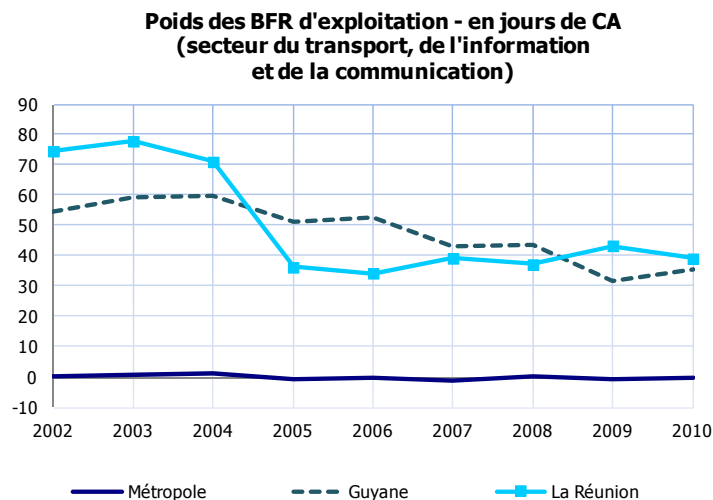
3-2-4 Le secteur de la construction²⁸ (NAF1=F)

Encore une fois, le poids des BFR est plus important pour les entreprises domiennes que celles de métropole. En Guyane, on observe une tendance baissière, qui s'inverse toutefois en 2010.



3-2-5 Le secteur des transports, de l'information et de la communication (NAF1=H, J)

Les BFR d'exploitation des entreprises de la Guyane et de La Réunion sont relativement stables sur la période avec une tendance baissière depuis 2004.



²⁸ Les secteurs de la construction et des transports n'ont pas pu être représentés ici pour la Guadeloupe et la Martinique en raison, respectivement, d'une trop faible représentativité, en termes de valeur ajoutée, de ces secteurs au sein de l'échantillon de la Guadeloupe et d'un problème méthodologique lors de la construction de la série Martinique.



3-3 Principaux constats relatifs au cycle d'exploitation et au besoin en fonds de roulement outre-mer

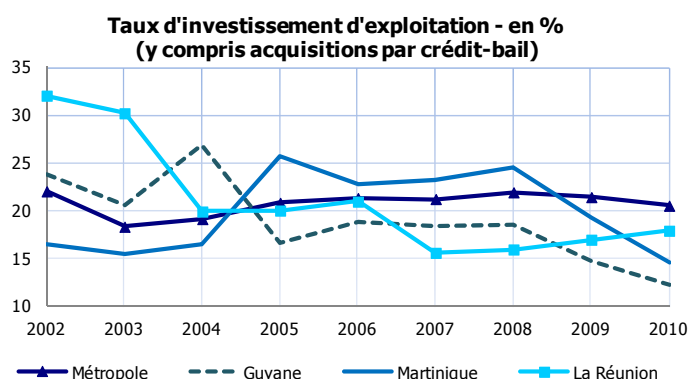
Les délais nets de règlements fournisseurs sont structurellement supérieurs à ceux enregistrés en métropole, la Martinique faisant exception. Il en va de même pour les délais de règlement clients mais si ces derniers sont inférieurs au délai légal à la Martinique et à La Réunion, ils sont nettement supérieurs en Guyane et à la Guadeloupe. Le besoin en fonds de roulement d'exploitation, correspondant au montant des capitaux mobilisés dans le cycle d'exploitation, est fortement impacté par le poids de stocks. Conséquence directe des contraintes liées à l'approvisionnement, les besoins en fonds de roulement d'exploitation sont plus élevés pour les entreprises domiennes. Le poids des stocks est particulièrement élevé pour les entreprises guyanaises, sans doute du fait de l'enclavement de leur marché local et d'une accessibilité moindre en termes de transports maritime et aérien.

4- L'investissement et l'autofinancement²⁹ en Outre-mer

Outre-mer, une part des investissements productifs est souvent portée par des sociétés pour des montages de défiscalisation et ensuite louée aux entreprises. Or, l'échantillon ne prend pas en compte ces sociétés. Les résultats de cette partie doivent en conséquence être interprétés avec prudence. De plus, les fortes fluctuations observées seraient dues à la faible taille des échantillons domiens.

4-1 Taux d'investissement

A l'instar de ce que l'on observe en métropole, le taux d'investissement calculé sur l'échantillon (i.e. l'investissement d'exploitation rapporté à la valeur ajoutée) suit une tendance à la baisse à partir de 2008 en Guyane et à la Martinique alors qu'il augmente à La Réunion entre 2007 et 2010 et ce, après avoir fortement baissé par rapport au niveau observé en 2002³⁰. Il devient à nouveau supérieur à celui de la Martinique et de la Guyane en 2010.



4-2 Taux d'autofinancement

Le taux d'autofinancement, qui représente la capacité d'une entreprise à financer ses investissements par sa propre épargne, est significativement plus faible à la Guadeloupe mais il progresse en fin de période, dépassant le niveau observé à La Réunion en 2010. Il augmente dans les DFA à partir de 2009 contrairement à La Réunion où la baisse se poursuit en 2010. Les taux d'autofinancement supérieurs à 100 % semblent indiquer que la baisse de l'investissement a été plus forte que celle de l'épargne.

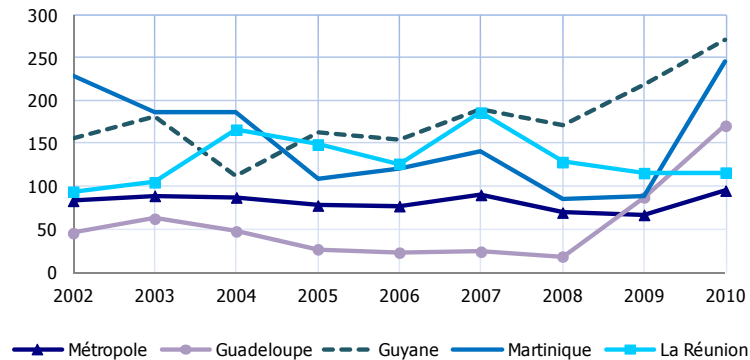
²⁹ Les notions d'investissement et d'autofinancement utilisées dans ce paragraphe se réfèrent aux définitions utilisées à la Banque de France (cf. Annexe 3).

³⁰ Les données de la Guadeloupe étant peu exploitables en raison du comportement atypique d'une entreprise qui biaise fortement l'échantillon, les taux d'investissement ne sont pas présentés pour ce département.



Performances économiques et financières des entreprises des DOM entre 2002 et 2010

Taux d'autofinancement - en %



L'augmentation du taux d'autofinancement à la Martinique, à la Guadeloupe et en Guyane, au moment des crises économique et sociale de 2009 et en 2010, paraît *a priori* paradoxal car généralement, les taux d'autofinancement ont tendance à s'effondrer en temps de crise. L'analyse de ces évolutions mériterait d'être approfondie.

5- La solvabilité et la structure financière outre-mer

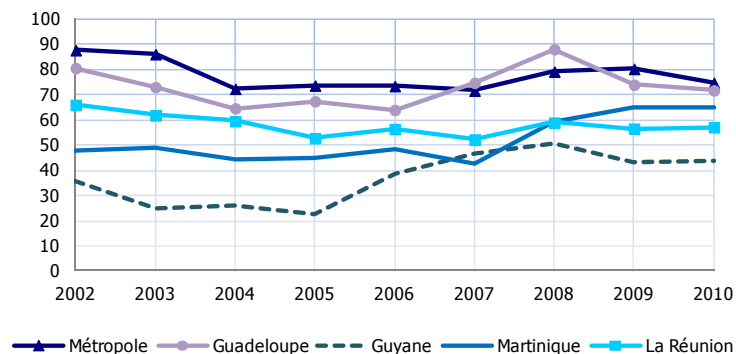
Comme indiqué dans les précisions méthodologiques³¹, les holdings et les sièges sociaux sont exclus du champ d'étude. Aussi, l'endettement financier des entreprises de l'échantillon est minoré. C'est pourquoi les comparaisons (en niveau) avec les données métropoles ne peuvent être faites dans cette partie. Toutefois, la série métropole est donnée à titre indicatif notamment pour permettre les comparaisons des profils d'endettement (en termes d'évolution).

5-1 Un endettement financier outre-mer qui se maintient malgré les crises

5-1-1 Le taux d'endettement financier brut

Le taux d'endettement financier brut représente l'ensemble des dettes financières de l'entreprise rapporté aux capitaux propres.

Taux d'endettement financier brut - en %



Trois périodes sont à mettre en évidence :

- de 2002 à 2004, on constate une baisse continue du taux d'endettement financier brut ;
- puis de 2005 à 2008, ce taux augmente pour atteindre des proportions importantes (près de 90 % pour la Guadeloupe) ;
- enfin, à partir de 2008, il se stabilise (et décroît même légèrement).

A contrario, le taux d'endettement financier des entreprises métropolitaines diminue en 2010 pour la deuxième année consécutive après s'être accru légèrement entre 2005 et 2008.

³¹ Cf. Annexe 1.



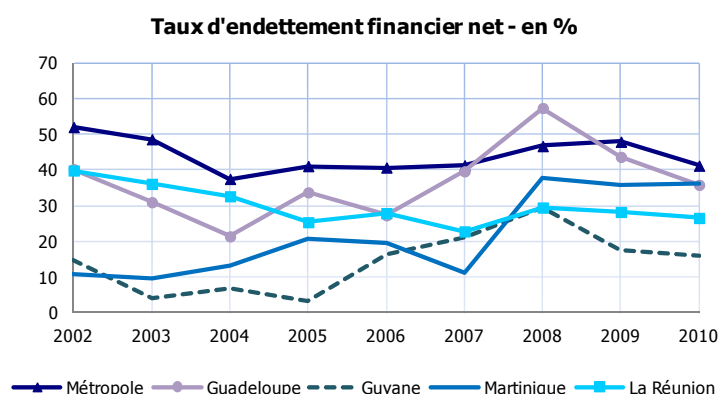
On remarque que l'impact de la crise mondiale de 2008 sur l'accès au crédit se fait sentir dès la première année à la Guadeloupe. Cela se traduit par une baisse sensible du taux d'endettement. La Guyane et la Guadeloupe, malgré des écarts de taux très importants, suivent la même évolution. Les taux d'endettement financier, faibles pour la Guyane (moins de 40 %), mais élevés pour la Guadeloupe (plus de 80 %) croissent à partir de 2005 pour la Guyane et de 2006 pour la Guadeloupe. A partir de 2009, ils semblent se stabiliser.

Le niveau d'endettement observé au sein de l'échantillon est directement lié à l'exclusion des holdings et sièges sociaux. Il peut également s'expliquer par un effet intra-groupe, symétrique de celui perceptible sur les marges et profits. En effet, si les groupes externalisent plus de profits sur leurs filiales DOM, il est logique que ces dernières aient un taux d'endettement relativement faible. Seule une étude plus approfondie des relations intra-groupe nous permettrait d'éclaircir ce point.

5-1-2 Le taux d'endettement financier³² net

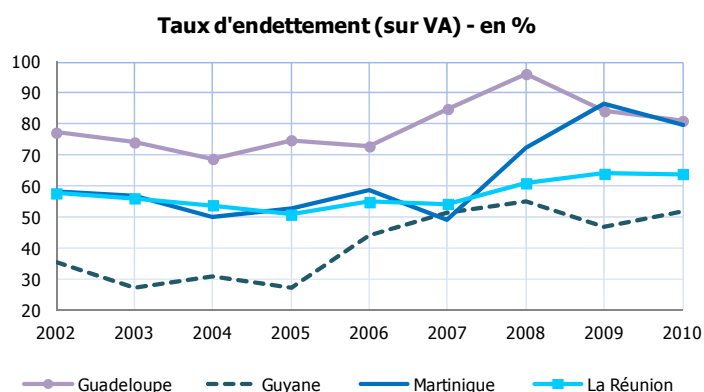
Le taux d'endettement financier net est le taux d'endettement financier net de la trésorerie i.e. des dettes de court terme.

Hors holdings et sièges sociaux, les dettes de court terme représentent en moyenne plus de 30 % des capitaux propres des entreprises de l'échantillon. De plus, les évolutions étant identiques à celles du taux d'endettement financier net, elles sont donc menées par l'endettement de long terme, les dettes de trésorerie ne servant que de variables d'ajustement.



5-1-3 Taux d'endettement financier sur valeur ajoutée

Le taux d'endettement financier rapporté à la valeur ajoutée augmente à partir de 2005. Pour la Guadeloupe, il se rapproche même des 100 %. Il reste relativement stable pour La Réunion et la Martinique, à l'image de l'évolution de leur taux d'endettement financier brut. Encore une fois les évolutions de la Guyane et de la Guadeloupe sont identiques (malgré de forts écarts en volume), avec notamment une forte croissance entre 2006 et 2008.



³² Les notions de taux d'endettement utilisées dans ce paragraphe se réfèrent aux définitions utilisées à la Banque de France (cf. Annexe 3).

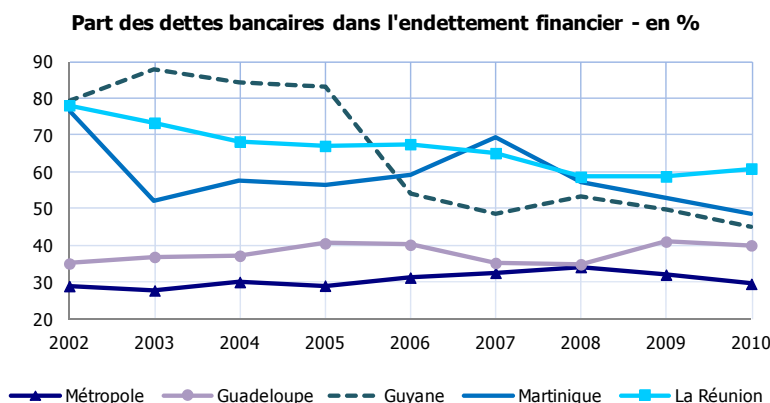


Performances économiques et financières des entreprises des DOM entre 2002 et 2010

5-2 Les caractéristiques de l'endettement outre-mer

5-2-1 La part des dettes bancaires dans l'endettement financier

Le financement de l'endettement peut prendre plusieurs formes : emprunt bancaire, emprunt obligataire, crédit bail ou encore dettes intragroupes. La part des dettes bancaires dans l'endettement financier total indique donc la part de l'endettement contracté directement auprès des établissements de crédit.



Chaque département se singularise par un comportement d'endettement de ces entreprises et des recours aux différentes sources de financement très différents. Hors holdings et sièges sociaux, entre 2002 et 2005, les entreprises guyanaises s'endettent à près de 90 % auprès d'établissements de crédit, alors que cette part ne dépasse pas les 40 % à la Guadeloupe. En 2005, le ratio en Guyane baisse de 30 % et repasse sous les ratios des entreprises réunionnaises et martiniquaises.

Contrairement à ce que l'on aurait pu penser, on ne constate qu'un impact réduit de la crise financière mondiale sur le rationnement du crédit bancaire pour les entreprises domiennes de l'échantillon. On constate une légère baisse à partir de 2007 (à l'exception notable de la Guyane), mais 2008 ne semble pas marquer de rupture nette. Le taux semble même se stabiliser. Cependant, l'analyse de l'endettement des toutes les entreprises confondues (holdings et sièges sociaux inclus) pourrait nuancer ce résultat.

La part des dettes bancaires dans l'endettement financier total des entreprises métropolitaines paraît beaucoup moins importante ici car l'échantillon métropolitain prend en compte les holdings et les sièges sociaux (contrairement à l'échantillon domien). Le recours aux emprunts obligataires ou encore aux dettes de groupe sont donc minorés dans l'échantillon domien.

En métropole, le recours à l'endettement financier progresse modérément en 2010 (+1,5 %). L'endettement bancaire, qui représente plus des deux tiers de l'endettement financier des PME en France, stagne en 2010 et si on considère l'ensemble de ses composantes, seul les concours bancaires courants progressent, en lien avec la reprise des besoins en fonds de roulement. Au cours de la décennie 2000, le recours aux concours bancaires courants a diminué au profit du recours au financement bancaire à moyen et long terme. Le recours aux autres sources de financement, par le marché notamment, reste négligeable.

5-2-2 Le coût apparent de l'endettement : une baisse sensible et généralisée à partir de 2007

Le coût apparent de l'endettement représente les intérêts et charges financières assimilées rapportés à l'endettement financier.

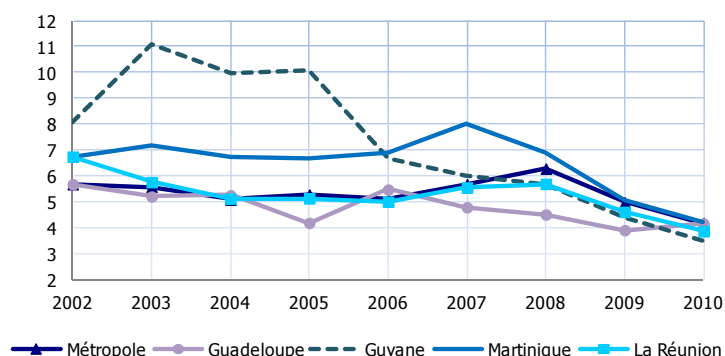
Hors holdings et sièges sociaux, on constate que les entreprises de l'échantillon empruntent à des taux différents selon leur géographie d'implantation. Toutefois, on observe une convergence des taux en fin de période. Sur l'ensemble de la période, deux géographies (Guyane et Martinique) se distinguent.

On constate une baisse continue du coût apparent de l'endettement en Guyane, initiée en 2005 et avec une baisse significative entre 2005 et 2006, conséquence d'une plus grande implantation des établissements bancaires et donc d'une plus grande concurrence dans cette géographie.



Contrairement à ce que l'on aurait pu penser, les conséquences de la crise financière mondiale n'impactent pas le coût apparent de l'endettement. Le plan de relance et de soutien au crédit mis en place pour contrer les effets de la crise sur l'endettement des entreprises et des ménages, conjugué à la baisse des taux directeurs de la BCE et donc des conditions de refinancement des banques semblent avoir produit des effets positifs dans les géographies domiennes. Hors holdings et sièges sociaux, pour l'année 2010, les coûts apparents de l'endettement sont tous situés entre 3,5 % et 4,2 %.

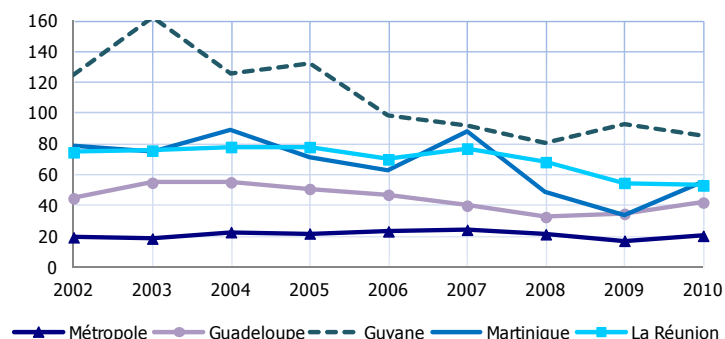
Coût apparent de l'endettement - en %



5-2-3 La capacité d'endettement

La capacité d'endettement représente la capacité d'autofinancement rapportée à l'endettement financier. Encore une fois, la capacité d'endettement des entreprises de l'échantillon varie fortement selon leur géographie d'implantation avec, toutefois, un mouvement de convergence relative en fin de période.

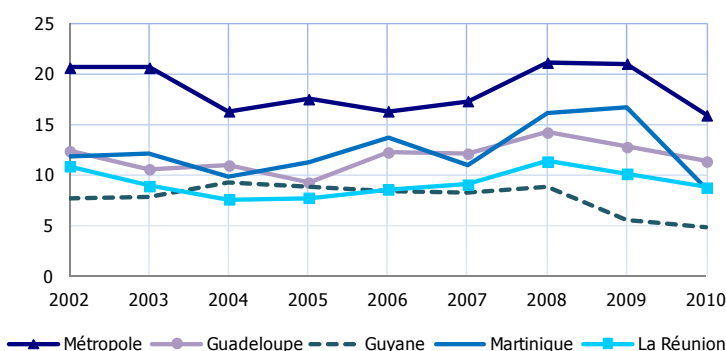
Capacité d'endettement - en %



5-2-4 Le poids des intérêts dans l'excédent brut global

Conséquence du faible taux d'endettement des entreprises domiennes de l'échantillon, le poids des intérêts dans l'excédent brut global des entreprises de l'échantillon est relativement faible (hors holdings et sièges sociaux).

Poids des intérêts dans l'excédent brut global - en %





Performances économiques et financières des entreprises des DOM entre 2002 et 2010

5-3 Principaux constats sur l'endettement outre-mer

Hors holdings et sièges sociaux, la solvabilité et la structure financière des entreprises de l'échantillon sont caractérisées par un endettement financier brut stable sur la période, un endettement financier net faible, une forte utilisation du financement bancaire, et un coût de l'endettement qui baisse sur la période étudiée.



CONCLUSION

L'analyse des indicateurs et ratios économiques et financiers montre sur la période étudiée une relative performance des entreprises domiennes de l'échantillon, qui ont subi, à l'instar des entreprises métropolitaines, les conséquences de la crise économique auxquelles se sont ajoutées celles des crises sociales aux Antilles en 2009. On observe en 2009 dans les trois DOM insulaires (Guadeloupe, Martinique, La Réunion), un ralentissement de l'activité et une détérioration des taux de marge, en ligne avec l'évolution du climat des affaires domien lui-même en phase avec la conjoncture française et mondiale. En revanche, les entreprises guyanaises semblent moins affectées par la (ou les) crise(s). En 2010, les résultats semblent s'améliorer pour les entreprises antillaises alors que la plupart des ratios caractéristiques des entreprises réunionnaises se stabilisent ou continuent à se détériorer. Globalement, la santé financière des entreprises domiennes de l'échantillon semble se maintenir en 2009 et 2010. Ce constat peut être rapproché du fait que le tissu d'entreprises domien est constitué d'une part plus élevée de filiales de groupes relativement à la métropole, notamment à la Martinique et à La Réunion, ce qui a pu jouer un rôle d'amortisseur.

Ainsi, malgré une évolution plus erratique que celle constatée pour l'ensemble des entreprises françaises, les entreprises domiennes de l'échantillon d'étude ont fait preuve d'une certaine résilience et les tendances observées s'inscrivent dans le cycle économique de la France. La baisse du taux de marge en 2009 s'accompagne d'une réduction des effectifs employés à la Guadeloupe et à La Réunion (2010 à la Martinique). On observe parallèlement un redressement des taux de marge en 2010, sauf à La Réunion. En Guyane, seul un ralentissement de la progression des effectifs est observé entre 2008 et 2010.

L'analyse des années post-crisis et des facteurs de « résilience » des entreprises domiennes dans certaines économies et certains secteurs, mériterait par ailleurs d'être approfondie, d'autant plus que, selon les chefs d'entreprises, les répercussions de la crise sociale se faisaient encore sentir en 2011. La présente étude appellera donc une actualisation et des compléments d'analyse, notamment sur le rôle joué par les groupes durant la crise.



ANNEXES

ANNEXE 1 Précisions méthodologiques

Les statistiques sur lesquelles se fondent les études économiques consacrées aux entreprises peuvent donner lieu à des résultats différents et des interprétations parfois nettement divergentes suivant les choix méthodologiques opérés. Par conséquent, différents choix méthodologiques peuvent influencer, à la marge ou de façon conséquente, sur certaines des données présentées.

1- L'unité d'observation : l'entreprise

Dans cette étude, l'unité d'observation choisie est l'entreprise, et non l'établissement, à la fois pour des raisons pratiques et stratégiques. Tout d'abord, le niveau d'entrée au sein des bases FIBEN est l'immatriculation des entreprises à l'INSEE. Aussi, les données comptables exploitées pour les besoins de l'étude sont les données comptables des entreprises, et non des établissements. De plus, l'étude cherche à identifier les caractéristiques, comportements et stratégies des acteurs économiques au sein des économies domiennes et notamment face à la crise et non à analyser la production locale.

2- Les sources de données

L'échantillon d'étude est constitué des données comptables individuelles extraites de la base « Bilans » de FIBEN, le Fichier bancaire des entreprises de la Banque de France. Ces données sont recensées par les différentes agences de l'IEDOM pour le compte de la Banque de France à des fins de cotation et concernent les cinq départements d'outre-mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte, La Réunion) et Saint-Pierre et Miquelon. Le champ statistique de l'étude est donc limité par les seuils de collecte des bilans dans FIBEN, soit les entreprises qui réalisent un chiffre d'affaires supérieur à 750 000 euros ou qui présentent un encours de risque supérieur ou égal à 380 000 euros entre 2002 et 2010. En conséquence, les résultats de l'étude sont à analyser avec prudence dans la mesure où ils se basent sur un champ restreint d'entreprises domiennes et avec objectif de cotation

3- La période d'observation : 2002-2010

Les seuils de collecte FIBEN ont été appliqués par les agences de l'IEDOM à partir de l'année 2002. Aussi, par souci de cohérence des données et des résultats, l'étude prend 2002 pour point de départ. L'analyse est donc fondée sur l'examen du résultat comptable et du bilan fonctionnel des entreprises cotées au sein des bases FIBEN pour les exercices allant du 1^{er} janvier 2002 au 31 décembre 2010 et publiés avant le 31 décembre 2011.

4- L'année 2007 comme année de référence

L'année 2007 a été définie comme étant l'année de référence de l'étude car les derniers comptes économiques définitifs mis à disposition par l'INSEE lors de la réalisation de cette étude étaient les comptes de 2007 (les comptes de 2008 étaient semi-définitifs et ceux de 2009 provisoires). Aussi, tous les calculs ont été effectués relativement à l'année 2007 (notamment le calcul du taux de couverture en termes de valeur ajoutée de l'échantillon).

5- Le champ d'observation

La recherche de la cohérence transversale apparaît comme un préalable à toute étude effectuée sur des données de panel. Aussi, dans un souci d'homogénéisation des résultats, un certain nombre de choix méthodologiques a été opéré.



5-1 Les entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés (le filtre fiscal)

Tout d'abord, seules les entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés font partie du champ d'observation. En effet, les entreprises individuelles ont été volontairement exclues de l'analyse car elles sont régies par des règles comptables et fiscales différentes.

5-2 Les sociétés commerciales (le filtre juridique)

Seules les entreprises constituées en sociétés commerciales ont été retenues, afin d'écartier des unités dépourvues d'activité économique marchande. Aussi, sont écartés les personnes morales et organismes soumis au droit administratif, les organismes privés spécialisés, les groupements de droit privé, ainsi que les différentes formes de sociétés civiles, notamment immobilières. En effet, des sociétés civiles sont souvent constituées dans l'unique but de supporter des procédures de défiscalisation. Les écartier permet ainsi de minimiser quelque peu l'impact de la défiscalisation sur les résultats mais également de limiter les risques de biais lié au comportement d'investissement.

5-3 Les holdings, les sociétés d'économie-mixte et les sociétés HLM

Pour les mêmes raisons, les holdings (identifiées par les codes NAF 642) ainsi que les sièges sociaux (code NAF 701) ont été exclues de l'analyse. En effet, selon l'INSEE, les holdings sont des entités qui détiennent les actifs (possèdent le contrôle des fonds propres) d'un groupe de sociétés filiales et dont la principale activité est d'être propriétaire de ce groupe. Les holdings appartenant à cette sous-classe ne fournissent aucun autre service aux entreprises dans lesquelles elles détiennent des fonds propres : elles n'administrent pas ou ne gèrent pas d'autres entités. Or, l'étude cherche à capter le comportement des entreprises domiennes sur la période 2002-2010 et à identifier les conséquences en termes d'activité. C'est pourquoi elles ont été exclues de l'analyse ; de même que les sièges sociaux. En conséquence, l'endettement financier est minoré dans l'étude puisque ce sont les holdings qui supportent en général l'endettement des filiales.

Par ailleurs, toujours dans un souci de recherche de cohérence transversale, les sociétés d'économie-mixte et les sociétés HLM ont été également exclues. En effet, ces entreprises sont en partie détenues par l'état et bénéficient de subventions.

5-4 Les « fausses petites » entreprises

Toutes les sociétés ne déclarant aucun salarié, ou encore ne déclarant aucune charge de personnel, ont été exclues de l'étude. En effet, la plupart de ces sociétés sont constituées comme support administratif et financier d'autres entreprises ou filiales.

5-5 Les bilans d'une durée d'exercice égale à 12 mois

La base brute présentait un certain nombre de bilans avec une durée d'exercice parfois inférieure ou supérieure à la durée classique de 12 mois. Aussi, l'idée d'introduire un multiplicateur permettant de ramener les agrégats financiers calculés pour les besoins de l'étude à un agrégat financier de 12 mois a été évoquée. Toutefois, si ce calcul était cohérent du point de vue macroéconomique, sur le plan comptable, il était sujet à discussion notamment pour les soldes du compte de résultat. Par ailleurs, ces bilans ne représentaient que 2,2 % des bilans de l'échantillon et moins de 1 % en termes de chiffre d'affaires (cf. tableau ci-dessous). Aussi, le choix de ne retenir que les bilans d'une durée d'exercice égale à 12 mois s'est imposé, leur représentativité étant suffisamment large.

Bilans d'une durée d'exercice	Poids en termes de	
	nombre de bilans	CA
< 12 mois	1,21%	0,51%
= 12 mois	97,80%	98,79%
> 12 mois	0,99%	0,005%

5-6 Les regroupements sectoriels

Pour les besoins de l'étude, des regroupements sectoriels fondés sur la nouvelle nomenclature NAF³³ de niveau 1 des entreprises ont été faits. La répartition sectorielle de l'étude est la suivante :

- le secteur « primaire » regroupe toutes les entreprises de la catégorie A ;
- le secteur « Industrie, énergie et eau » regroupe toutes les entreprises des catégories B, C, D et E ;

³³ Les codes NAF correspondent aux codes de la Nomenclature d'activités française.



Performances économiques et financières des entreprises des DOM entre 2002 et 2010

- le secteur de la « construction » correspond à la catégorie F ;
- le secteur du « commerce et réparation automobile » correspond à la catégorie G ;
- le secteur « transports, information et communication » correspond aux catégories H et J ;
- le secteur des services regroupe les autres catégories.

Remarque :

Etant donné le poids relatif du secteur de l'industrie agro-alimentaire (IAA) dans les régions étudiées, ce secteur a été isolé afin d'en permettre l'étude. Aussi, le secteur IAA a été défini selon le code NAF de niveau 2 égal à 10.

5-7 Les activités couvertes (le filtre sectoriel)

Les données sources FIBEN concernent l'ensemble des secteurs. Cependant, étant donné les seuils de collecte des bilans, la couverture du champ d'observation est partielle. Aussi, pour des raisons de représentativité, seuls les secteurs présentant un taux de couverture de la valeur ajoutée supérieur à 20 % ont été retenus, l'année de référence étant l'année 2007 pour les raisons évoquées précédemment.

**Taux de couverture de la VA calculée sur l'échantillon FIBEN
(en %, avec pour année de référence 2007)**

	Guadeloupe	Guyane	Martinique	Réunion	Moyenne
Ensemble des branches*	9%	15%	16%	21%	16%
Primaire et IAA	13%	6%	27%	33%	20%
- dont : primaire	2%	0%	26%	17%	11%
- dont : IAA	40%	33%	28%	45%	37%
Industrie, énergie et eau (hors IAA)	29%	32%	59%	69%	47%
Construction	12%	28%	20%	28%	22%
Commerce et réparation automobile	27%	45%	47%	72%	48%
Transports, information et communication	19%	29%	30%	41%	30%
Services	3%	5%	5%	6%	5%
- dont : éducation, santé et administration	1%	1%	1%	1%	1%

Source : INSEE, FIBEN

Aussi, après calculs, l'analyse portera sur les secteurs de :

- l'industrie agro-alimentaire ;
- les autres industries (l'industrie, l'énergie et l'eau hors IAA) ;
- la construction (excepté pour la Guadeloupe) ;
- le commerce ;
- les transports, l'information et la communication.

Remarque :

Le secteur IAA est très mal représenté en termes d'entreprises au sein de la base, particulièrement en Guyane où seules cinq entreprises sont présentes. C'est pour cette raison que les résultats relatifs à ce secteur n'ont pas été présentés dans le cas de la Guyane.

5-8 Le cylindrage partiel de l'échantillon d'étude

Afin de pouvoir raisonner en termes d'évolution, l'étude repose sur le calcul de taux de croissance individuels qui impose le cylindrage partiel (on parle d'échantillon semi-constant) ou total (on ne garde que les observations des entreprises présentes sur toute la période étudiée).

Dans le cas de l'échantillon d'étude, en moyenne, seules 23 % des entreprises de la base FIBEN sont présentes les neuf années successives. Aussi, un cylindrage total entraînerait une réduction trop importante de l'échantillon d'étude. C'est pourquoi le cylindrage a été limité aux seules entreprises présentes sur deux exercices consécutifs.



6- Les retraitements effectués

6-1 L'imputation des effectifs manquants

De nombreuses entreprises ont omis de renseigner la variable « effectifs ». Certaines ne l'ont jamais renseignée, d'autres ne l'ont renseignée que certaines années. En revanche, la variable « charges de personnel » a, elle, toujours été renseignée. Aussi, pour les entreprises qui ont renseigné partiellement leur effectif, un programme d'imputation des effectifs manquants, fondé à la fois sur les effectifs renseignés et sur les données de charges de personnel, a été mis en place. Il permet de calculer le coût moyen d'un salarié pour l'entreprise sur l'ensemble de la période de publication de ses bilans au sein de la base FIBEN. Puis, le programme permet d'obtenir l'effectif estimé à partir de ce coût moyen et du montant des charges de personnel renseigné sur l'année de l'effectif manquant. Grâce à ce programme, les données de 1 385 bilans supplémentaires ont pu être exploitées.

6-2 Le mode de calcul des ratios sectoriels

Tous les résultats de l'étude sur fondent sur l'analyse de ratios financiers. Les calculs de ces ratios sont effectués toutes tailles de valeur ajoutée confondues sous forme de ratios moyens sectoriels.

Le ratio moyen rapporte la somme des numérateurs à celles des dénominateurs. Il s'interprète aussi comme une moyenne pondérée (par le dénominateur) de ratios individuels.

Soit X_i et Y_i le dénominateur d'un ratio pour une entreprise i appartenant à une population de n entreprises. Le ratio moyen sectoriel est calculé selon la formule suivante :

$$RM = \frac{\sum_{i=1}^n X_i}{\sum_{i=1}^n Y_i} = \sum_{i=1}^n \left(\frac{Y_i}{\sum_i Y_i} \right) \times \left(\frac{X_i}{Y_i} \right)$$

Remarque :

Les ratios ne sont pas calculés en cas de dénominateurs négatifs ou nuls. Ainsi, pour un même ratio, le nombre d'entreprises peut varier entre les deux années et pour une même année entre les différents ratios.

6-3 La construction des séries

Comme indiqué, un cylindrage partiel (sur deux ans) a été effectué sur l'échantillon. Afin d'obtenir les séries, les ratios individuels de chaque entreprise ont été calculés puis les ratios moyens sectoriels. Les taux de croissance annuels de chacun des ratios moyens ont ensuite été calculés. Puis, chacune des séries a été reconstruite par rétropolation, à partir de la dernière valeur observée, (celle de 2010 – partant du postulat selon lequel la dernière valeur observée est la plus fiable). Au final, la valeur de 2010 est la seule valeur effectivement observée au sein de l'échantillon, alors que celles des années antérieures sont des valeurs calculées par rétropolation à partir des taux de croissance observés. C'est pourquoi l'analyse ne porte que sur les évolutions et non les niveaux des ratios calculés.

7- Les comparaisons avec les données « métropole »

Afin d'apporter une plus-value à l'étude, une analyse comparative entre les données des DOM et celles de la métropole est proposée. Pour les besoins de cette analyse, tous les indicateurs économiques et financiers ont été construits à partir du Fichier bancaire d'entreprise de la Banque de France et selon la méthodologie³⁴ de la Direction des Entreprises de la Banque de France à quelques adaptations près étant donnée la spécificité de l'échantillon domien en termes de taille et de représentativité.

Ainsi, tous les résultats « Métropole » de l'étude sont issus du dossier intitulé « La situation des entreprises en 2010³⁵ » publié par la Direction des entreprises en décembre 2011 ; fournissant ainsi un benchmark métropolitain.

³⁴ Les détails des calculs de chaque ratio se trouvent en annexe.

³⁵ La version complète de cette étude (incluant la méthodologie) est disponible sur le site de la Banque de France http://www.banque-france.fr/fileadmin/user_upload/banque_de_france/Economie_et_Statistiques/Version_complexe_incluant_la_methodologie.pdf.



Performances économiques et financières des entreprises des DOM entre 2002 et 2010

Poids économique des entreprises non financières en 2010 (répartition en %)

	Nombre	Effectifs (en milliers)	Chiffre d'affaires (en M€)	Valeur ajoutée (en M€)
ENSEMBLE	100	100	95	95
ENSEMBLE (hors A, I, LZ, MN, RS)	77	77	86	77
A - Agriculture	2	1	0	0
C - Industrie manufacturière	16	27	33	30
DE - Énergie, eau et déchets	1	4	1	1
FZ - Construction	17	10	7	9
G - Commerce et réparation automobile	37	25	37	22
H - Transports	4	7	4	6
I - Hébergement et restauration	5	4	2	3
JZ - Information et communication	3	4	5	9
LZ - Activités immobilières	6	1	1	2
MN - Soutien aux entreprises	10	16	6	11
RS - Services aux ménages	1	1	1	1

Source : Direction des entreprises - Base FIBEN, novembre 2011

Toutefois, la comparaison entre « Ensemble DOM » et « Métropole » proposée dans la présente étude est sujet à caution dans la mesure où l'échantillon d'étude ne couvre pas tous les secteurs économiques des départements d'outre-mer contrairement à l'échantillon métropolitain. Les secteurs de l'agriculture (A), de l'hébergement, de la restauration (I), les activités immobilières (LZ), de soutien aux entreprises (MN) et de services aux ménages (RS) ne sont pas pris en compte dans l'échantillon. Néanmoins, selon les chiffres de la Banque de France, les secteurs retenus pour les besoins de l'étude représentent près de 80 % du poids économique des entreprises de l'échantillon métropolitain. Par ailleurs, contrairement à la méthodologie Banque de France, on a exclu les holdings et les sièges sociaux de l'échantillon.



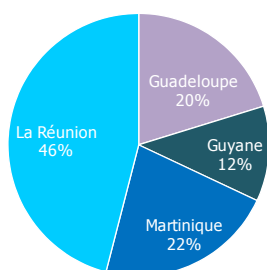
ANNEXE 2 L'échantillon final et ses spécificités

1- Composition de l'échantillon d'étude (au niveau géographique)

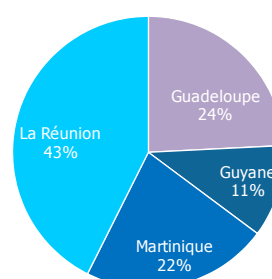
1-1 Nombre d'entreprises

L'application des tous les filtres (avant cylindrage) écarte un nombre certain d'entreprises. Au final, l'étude se fonde sur les données de 17 675 bilans et 3 735 entreprises (inégalement réparties selon les géographies) sur la période 2002-2010.

Composition de l'échantillon - Nombre de bilans



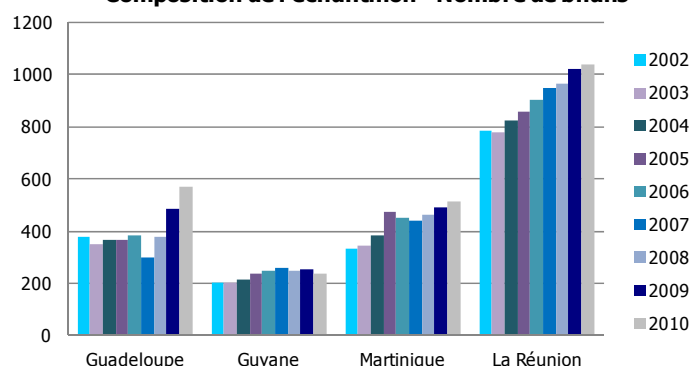
Composition de l'échantillon - Nombre d'entreprises



La Réunion a un poids relatif très important au sein de l'échantillon. C'est pour cela que l'analyse se fonde sur l'étude des ratios moyens car ils s'interprètent comme une moyenne pondérée et permet ainsi les comparaisons entre géographies (et entreprises) de taille différente.

1-2 Nombre de bilans

Composition de l'échantillon - Nombre de bilans



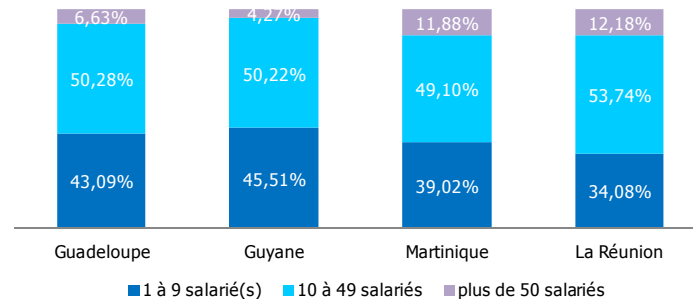
Au fil des années, la pertinence de l'échantillon s'accroît avec le nombre de bilans saisis. Toutefois, l'année 2007 reste fragile particulièrement à la Guadeloupe et à la Martinique avec un nombre de bilans exceptionnellement bas.



Performances économiques et financières des entreprises des DOM entre 2002 et 2010

1-3 Taille des entreprises

Composition de l'échantillon - Taille des entreprises

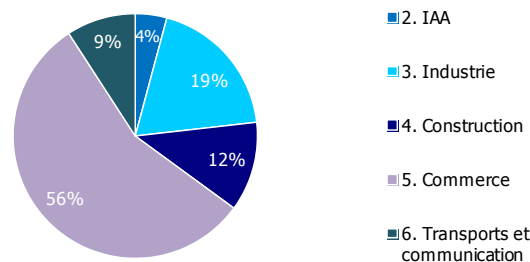


L'échantillon n'est pas représentatif de la structure économique des géographies étudiées. En effet, la représentativité des entreprises de plus de 10 salariés y est particulièrement grande (plus de 59 % en moyenne) contrairement à la structure réelle des économies domiennes. C'est un point qu'il ne faut pas négliger dans l'interprétation des résultats. Cela découle directement des seuils de collecte des bilans au sein de la base FIBEN qui, de fait, ciblent les plus grosses entreprises en termes de chiffres d'affaires et d'encours bancaires déclarés.

Par ailleurs, le critère « micro » et « petites et moyennes » entreprises de l'étude est uniquement fondé sur la taille des entreprises (moins de 10 salariés et plus de 10 salariés) contrairement au critère usuellement utilisé (notamment dans les études de la Banque de France) qui est fondé à la fois sur la taille mais aussi le chiffre d'affaires des entreprises.

1-4 Répartition sectorielle des bilans

Répartition sectorielle des bilans - Ensemble

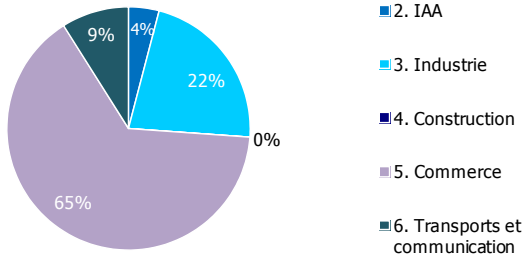


De même, certains secteurs sont mieux représentés que d'autres au sein de l'échantillon, notamment le secteur du commerce.

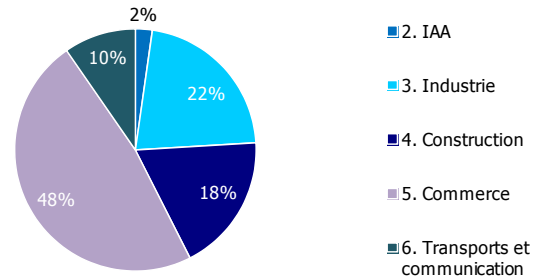


2- Fiche de présentation de l'échantillon d'étude (aux niveaux géographique et sectoriel)

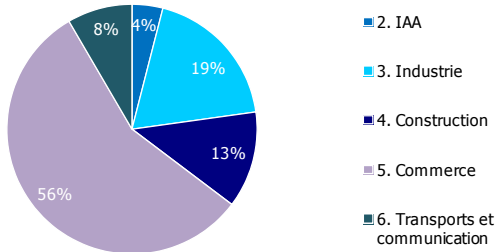
Répartition sectorielle des bilans - Guadeloupe



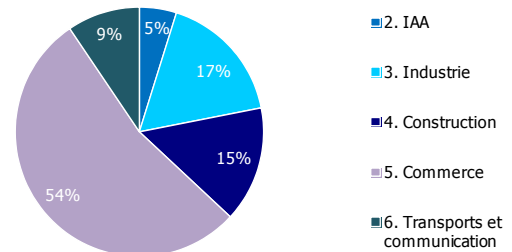
Répartition sectorielle des bilans - Guyane



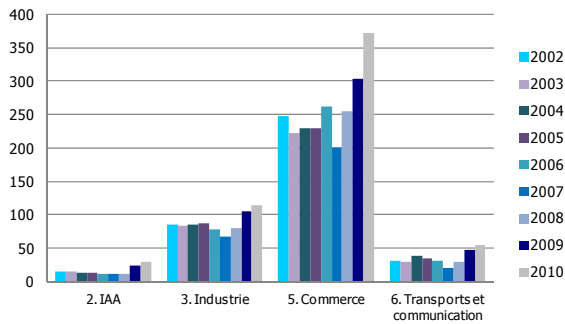
Répartition sectorielle des bilans - Martinique



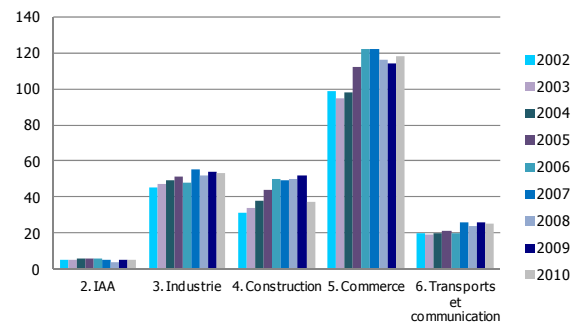
Répartition sectorielle des bilans - La Réunion



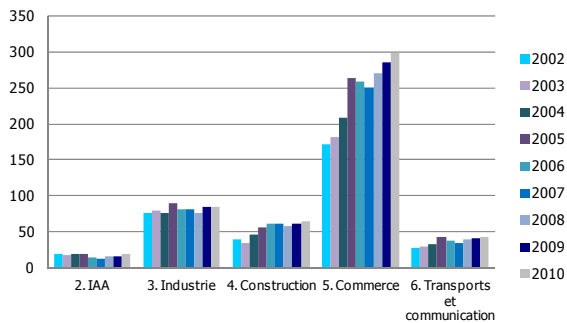
Répartition annuelle des bilans - Guadeloupe



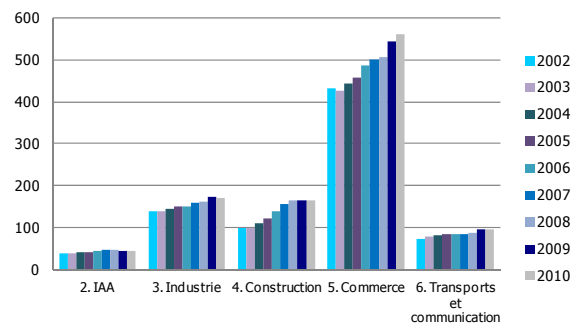
Répartition annuelle des bilans - Guyane



Répartition annuelle des bilans - Martinique



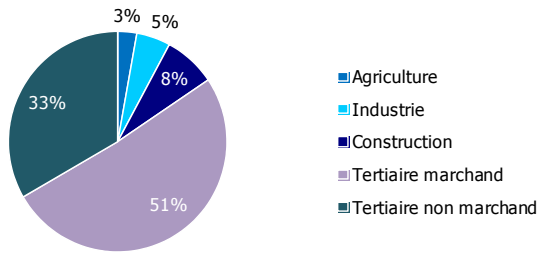
Répartition annuelle des bilans - La Réunion





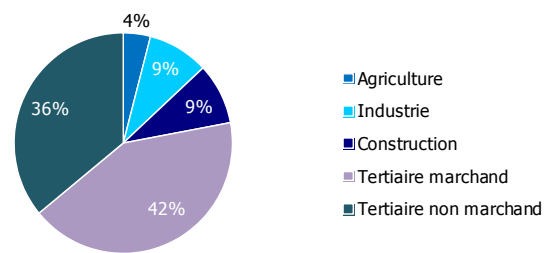
ANNEXE 3 Présentation du tissu économique outre-mer

Répartition de la valeur ajoutée en 2007
Guadeloupe



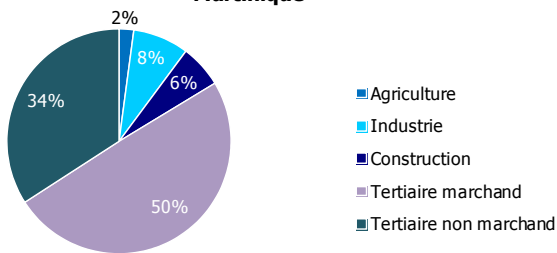
Source : INSEE

Répartition de la valeur ajoutée en 2007
Guyane



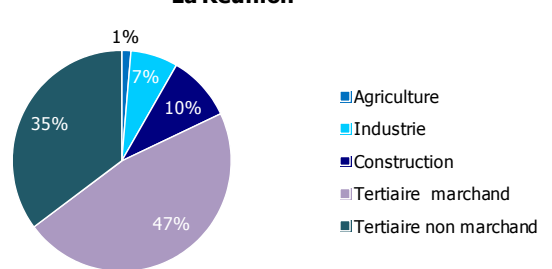
Source : INSEE

Répartition de la valeur ajoutée en 2007
Martinique



Source : INSEE

Répartition de la valeur ajoutée en 2007
La Réunion



Source : INSEE



ANNEXE 4

Principaux ratios utilisés³⁶

1 – RENDEMENT / ACTIVITE		
Taux de variation du chiffre d'affaires	%	[Chiffre d'affaires (année N)/Chiffre d'affaires (N-1)]-1
Taux de variation de la valeur ajoutée globale	%	[Valeur ajoutée (année N)/Valeur ajoutée (N-1)]-1
Taux d'exportation	%	Chiffre d'affaire à l'exportation/Chiffre d'affaires
Rendement de la main-d'œuvre	K€	Valeur ajoutée/effectifs moyens
Rendement du capital d'exploitation	%	Valeur ajoutée/capital d'exploitation
2 – INVESTISSEMENT		
Taux d'investissement d'exploitation	%	Investissements d'exploitation/valeur ajoutée
Taux d'autofinancement	%	Autofinancement/investissement d'exploitation
3 – BESOINS EN FONDS DE ROULEMENT		
Poids des BFR d'exploitation - en jours de CA	J	Besoin en fonds de roulement d'exploitation/chiffre d'affaires HT*360
Poids du crédit interentreprises - en jours de CA	J	Crédit interentreprises/chiffre d'affaires HT*360
Poids des stocks - en jours de CA	J	Stocks/chiffre d'affaires HT*360
Délais nets de règlement clients - en jours de CA.TTC	J	Clients+effets escomptés/chiffre d'affaires, TTC
Délais nets de règlement fournisseurs - en jours d'achats TTC	J	Fournisseurs/achats et charges externes, TTC
4 – RÉSULTATS ET RENTABILITÉ		
Taux de marge	%	Excédent brut d'exploitation/valeur ajoutée
Rentabilité brute du capital d'exploitation	%	Excédent brut d'exploitation/capital d'exploitation
Rentabilité nette du capital d'exploitation	%	Excédent net d'exploitation/capital d'exploitation
Rentabilité financière des capitaux propres	%	Capacité d'autofinancement nette/capitaux propres appelés
Rentabilité nette des capitaux propres appelés	%	Résultat net comptable/capitaux propres appelés
5 – RÉPARTITION DES REVENUS		
Répartition du revenu global - Part du personnel	%	Charges de personnel et participation/revenu global
Répartition du revenu global - Part de l'État	%	Impôts et taxes+impôts dur les sociétés/revenu global
Répartition du revenu global - Part des prêteurs	%	Intérêts et charges assimilées/revenu global
Répartition du revenu global - Part des actionnaires et associés	%	Dividendes/revenu global
Répartition du revenu global - Part de l'entreprise	%	Autofinancement/revenu global
6 – STRUCTURE FINANCIÈRE ET ENDETTEMENT		
Poids des capitaux propres appelés	%	Capitaux propres appelés/total des ressources
Taux d'endettement financier brut	%	Endettement financier/capitaux propres appelés
Taux d'endettement financier net	%	Endettement financier net/capitaux propres appelés
Taux d'endettement (sur valeur ajoutée)	%	Endettement financier/valeur ajoutée
Endettement bancaire sur valeur ajoutée	%	Endettement bancaire/valeur ajoutée
Part des dettes bancaires dans l'endettement financier	%	Dettes bancaires/endettement financier
Part des obligations dans l'endettement financier	%	Dettes auprès du groupe et des associés inférieures à 1 an/endettement financier
Part des autres dettes dans l'endettement financier	%	Obligations/endettement financier
Part du groupe < 1 an dans l'endettement financier	%	Autres dettes/endettement financier
Part des concours bancaires courants dans l'endettement bancaire	%	Concours bancaires/endettement bancaire
7 – SOLVABILITÉ ET AUTONOMIE FINANCIÈRE		
Coût apparent de l'endettement	%	Intérêts et charges assimilées/endettement financier
Capacité d'endettement	%	Capacité d'autofinancement/endettement financier
Poids des intérêts dans l'excédent brut global	%	Intérêts et charges assimilées/excédent brut global

³⁶ Source : Direction des entreprises de la Banque de France.

Lien : <http://www.banque-france.fr/economie-et-statistiques/entreprises/structure-et-performances-des-entreprises/la-situation-des-entreprises-dossier-statistique.html>.



ANNEXE 5

Lexique des principales notions utilisées³⁶

Achats et charges externes TTC	Achats de marchandises + Achats de matières premières + Autres achats et charges externes + Montant de la TVA déductible
Autofinancement	Capacité d'autofinancement - Dividendes - Autres répartitions
Besoin en fonds de roulement d'exploitation	Stocks totaux bruts + Avances fournisseurs + Clients + Créances personnel + Créances sécurité sociale + Créances État TVA + Créances autres impôts + Créances État divers + Charges constatées d'avance + Effet escomptes - Avances clients - Fournisseurs - Dettes personnel - Dettes Sécurité sociale - Dettes TVA - Dettes obligations cautionnées - Dettes État diverses - Produits constatés d'avance
Capacité d'autofinancement	Excédent brut d'exploitation + Transferts de charges d'exploitation + Autres produits - charges d'exploitation + Quotes-parts res. /opérations commun + Produits - charges financiers + Produits exceptionnels (sauf opérations de capital) - Charges exceptionnelles gestion - Participation des salariés + Impôts/ bénéfice
Capacité nette d'autofinancement	Capacité d'autofinancement - Charges de maintien du potentiel de production (renouvellement de l'outil productif et couverture des risques d'exploitation)
Capital d'exploitation	Immobilisations d'exploitation + Besoins en fonds de roulement d'exploitation
Capitaux propres appelés	Capital social + Primes d'émission, de fusion, d'apport... + Ecart de réévaluation + Réserve légale + Réserves statutaires ou contractuelles + Réserves réglementées + Autres réserves + Report à nouveau + Résultat de l'exercice + Subventions d'investissement + Provisions réglementées - Capital souscrit non appelé
Charges de personnel	Charges de personnel liées à l'entreprise (salaires, traitements et charges sociales) + Participation des salariés au résultat de l'entreprise

³⁶ Cf. note page 47.



Chiffres d'affaires nets taxes comprises	Chiffres d'affaires nets hors taxes + Montant de la TVA collectée
Créances clients et effets d'escompte	Créances clients et comptes rattachés nets - Effets portés à l'escompte non échus
Crédits interentreprises	Créances clients et comptes rattachés + Avances et acomptes versés sur commande - Avances et acomptes reçus sur commandes en cours - Dettes fournisseurs + Effets portés à l'escompte non échus
Endettement financier	Emprunts obligataires convertibles + Autres emprunts obligataires + Produits des émissions de titres participatifs - Primes de remboursement des obligations + Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit + Effets portés à l'escompte non échus + Engagement de crédit-bail mobilier et immobilier + Emprunts et dettes financiers divers + Avances conditionnées + Dettes groupe et associés (part à plus d'un an)
Endettement financier stable	Endettement financier - Encours bancaires
Excédent brut d'exploitation	Valeur ajoutée + Subventions d'exploitation - Impôts et taxes - Salaires - Charges sociales
Excédent net d'exploitation	Excédent brut d'exploitation - Dotations aux amortissements sur immobilisation - Dotations aux provisions sur immobilisation - Dotations aux provisions sur actif circulant - Dotations aux provisions pour risques et charges + Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges
Investissements corporels et incorporels	Investissements corporels + Autres postes d'immobilisations incorporelles
Investissements d'exploitation	Investissements corporels et incorporels + Acquisitions d'immobilisations par crédit-bail
Marge commerciale	Ventes de marchandises - Achats de marchandises - Variation de stock (marchandises)
Revenus répartis (ou revenu global)	Valeur ajoutée - charges à répartir + autres produits - autres charges
Stocks totaux bruts	Stocks (matières premières et approvisionnement) + Encours de production de biens + Encours de production de services + Stocks de produits intermédiaires et finis + Stocks de marchandises
Total des emplois	Capitaux investis + Besoins en fonds de roulement hors exploitation + Trésorerie actif
Total des ressources	Financement propre + Endettement
Trésorerie actif	Disponibilités + Valeurs mobilières de placement + Avances de trésorerie au "groupe et associés"
Valeur ajoutée	Marge commerciale + Production nette de l'exercice - Consommation de l'exercice en provenance de tiers
Valeur ajoutée globale	Valeur ajoutée + Produits et charges hors exploitation



ANNEXE 6 Références

Etudes sur les DOM

Une entreprise dans un DOM. Est-ce que cela change la donne ? Une analyse comparative des entreprises des DOM et de métropole, juin 2012, *Collection Focales*, AFD.

Insertion professionnelle des jeunes ultramarins : DOM ou métropole ? », INED, Population-F, 66 (3-4), 2011, 555-600.

« En 2010, les PME bénéficient de la reprise mais diffèrent leurs investissements », Bulletin de la Banque de France, N° 185, 3^e trimestre 2011.

Panorama des pratiques de cotation de l'IEDOM en 2010, Document de travail, OEC/ENT, septembre 2011.

Rapport sur le financement des PME-PMI et ETI en France, Observatoire du financement des entreprises, avril 2011.

Les entreprises à La Réunion 2000-2008, CEROM, avril 2011.

Facteurs explicatifs des évolutions récentes des défaillances d'entreprises : une analyse économétrique, Trésor Eco, Lettre n° 84, février 2011.

Le financement des PME en France, Stat Info, Banque de France, mars 2011.

Le microcrédit professionnel en outre-mer : de la création de mono-entreprise au développement économique durable, les Notes de l'IEDOM, avril 2011.

« La situation des PME en 2009 : leur structure financière résiste à la crise », Bulletin de la Banque de France N° 181, 3^e trimestre 2010.

Le régime de l'auto-entrepreneur, Antiane, INSEE, juin 2010.

Dossier « les entreprises réunionnaises », L'économie de La Réunion, INSEE, Numéro 133 - décembre 2008.
Dix années de dynamique financière des PME en France, Bulletin de la Banque de France N° 165, septembre 2007.

Les entreprises en Martinique, CEROM, juin 2007.

La situation financière des sociétés non financières en France 1995-2006, Bulletin de la Banque de France N° 17, février 2008.

Profils sectoriels des sociétés dans les DOM en 2004 : Industrie, BTP, Commerce, IEDOM, décembre 2006.

Ouvrages et articles méthodologiques

Finance d'entreprise, Vernimmen, 2012

Transmission d'un choc financier à la sphère réelle : le rôle de l'accélérateur financier. Working, janvier 2010, Amundi.

« Evaluer les performances d'un secteur d'activité », CREDOC, Cahier de Recherche N°148, septembre 2000

« L'appartenance à un groupe facilite le financement des entreprises », E.Kremp et P.Sylvestre, Economie et statistique N° 336, 2000-6

Nettoyage des fichiers dans les bases de données : recherche de la cohérence transversale, in Economie et prévision, Numéro 119, 1995-3.



ANNEXE 7

Personnes rencontrées

Martinique

M. Brival, directeur de l'Agence de Développement Économique de Martinique (ADEM)
M. Crestor, délégué général de l'Association martiniquaise pour la promotion de l'industrie)
M. Charras-Gillot, directeur régional de la BRED
M. Bordes, directeur de l'Agence française de développement (AFD).
M. Raumel, directeur général délégué de la Société Antilles Guyane d'investissements et de participations (SAGIPAR)
M. Forgeot, INSEE Martinique.

Guadeloupe

M. Bauduin, directeur de l'Agence française de développement (AFD)
M. Erlong, directeur de la société Ingénierie constructions modernes (ICM)
M. Arnoux, groupe Leader Hotel.
M. Payen, vice-président de l'Association des moyennes et petites industries de Guadeloupe (AMPI)
M. Demars, BNP Paris, responsable Entreprises
M. Ducourtioux, Société immobilière de Guadeloupe (SIG)
M. Bini, Chambre de commerce et d'industrie.

Guyane

MM. Mantez (Vinci) et Tinco (Fédération régionale du bâtiment et des travaux publics)
Mme Gomis, chargé de mission SGAR
Mme Yahou, directrice de l'INSEE Guyane
M. Vieillot, chef du service assistance aux entreprises de la Chambre de commerce et d'industrie de Guyane (CCIG)
M. Zammit, directeur délégué de la mission CNES-CSG.
M. Boulanger, président de l'Association des petites et moyennes industries de Guyane (AMPI)
M. Radjou, ex-membre du CES de Guyane
M. Antoine, JALI Voyages (tourisme)

La Réunion

Mme Lenormand, directrice générale adjointe du groupe Isautier
M. Malet, directeur général de la SAPRIM
M. Weinberg, directeur de la Cellule économique du BTP (CERBTP)
Mme Delmont de Palmas, secrétaire générale de l'Association pour le développement industriel de La Réunion (ADIR)
MM. Picardo et Maunier, président de la Chambre des métiers et de l'artisanat (CMA) et directeur régional des Services du développement économique de la CMA
M. Avril, président de Qualitropic
MM. Amode, Javegny et Tevane, président, chargé d'études à l'Observatoire économique et développement local, coordinateur du service Politique économique et action sectorielle de la Chambre de commerce et d'industrie de La Réunion (CCIR)
MM. Chevallier, Parain et Brassat (INSEE Réunion)
M. Moser, membre du Comité consultatif d'agence de l'IEDOM



**Performances économiques et financières des entreprises des DOM
entre 2002 et 2010**

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement
sur le site www.iedom.fr.

Directeur de la publication et responsable de la rédaction : N. de SEZE
Rédaction : C. DUQUESNAY, N. PICCHIOTTINO, F. RIVIERE
Editeur : IEDOM
Imprimé par Imprimerie Chaumont – 75010 Paris
Achévé d'imprimer : février 2013 – Dépôt légal : février 2013 - ISSN 1779-2215

